1981
NOD
RICARD
PERNOD
RICARD
FRANCE
Shart

PERNOD RICARD

Nous exportons l'agriculture de la France.

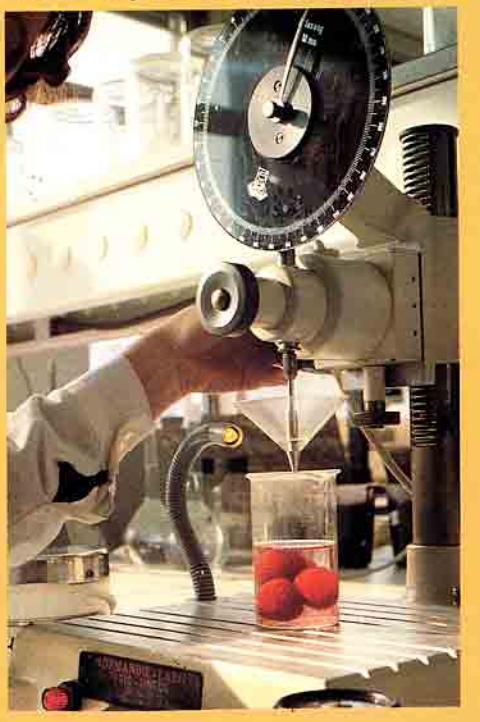

Société anonyme au capital de 439 652 320 F
142, bd Haussmann Paris 75008 - Téléphone : 359.28.28 - RC Paris B 582 041 943

Pernod Ricard en 1981

	pages
Pernod Ricard : les principales sociétés du groupe	2 et 3
Mot du Président	4 et 5
Les principaux produits	6 et 7
Pernod Ricard : quatre secteurs d'activité	8 à 11
L'exercice en bref	12 à 15
Compte de résultat consolidé 1981, ratios financiers consolidés	16 et 17
Reconquérir le marché intérieur	18 à 21
Les marchés extérieurs	22 à 25
Bilan social	26 à 31
Assemblée générale ordinaire	33
L'action Pernod Ricard	34
Rapport du Conseil d'Administration	35
Comptes Pernod Ricard	48
Rapport des Commissaires aux Comptes	52
Tableaux légaux	55
Comptes consolidés	58
Résolutions	63

Présidents Honoraires
Monsieur Paul Ricard
Monsieur Jean Hémard

Conseil d'administration

Président du Conseil
Monsieur Patrick Ricard

Administrateurs
Monsieur Louis Bergamaschi
Monsieur Bernard Cambournac
Monsieur Jacques Chatin
Madame Danièle Ricard
Monsieur Claude Foussier
Monsieur François Gérard
Monsieur Jean Hémard
Monsieur François Laporte Bisquit
Monsieur Louis Thiers
Monsieur Arthur Veil Picard

Société du Domaine de Barbossi
Représentant Permanent :
Madame Béatrice Baudinet

Direction générale

Président Directeur Général
Monsieur Patrick Ricard

Directeur Général
Monsieur Thierry Jacquillat

Directeur administratif et financier
Monsieur Patrick Thomas

Commissaires aux comptes

Monsieur Jean Delquié
Société d'Expertise Comptable
A. et L. Genot

Commissaire Suppléant
Société d'Études Économiques
et d'Expertise Comptable

Pernod Ricard : les principales sociétés du groupe
(1982)

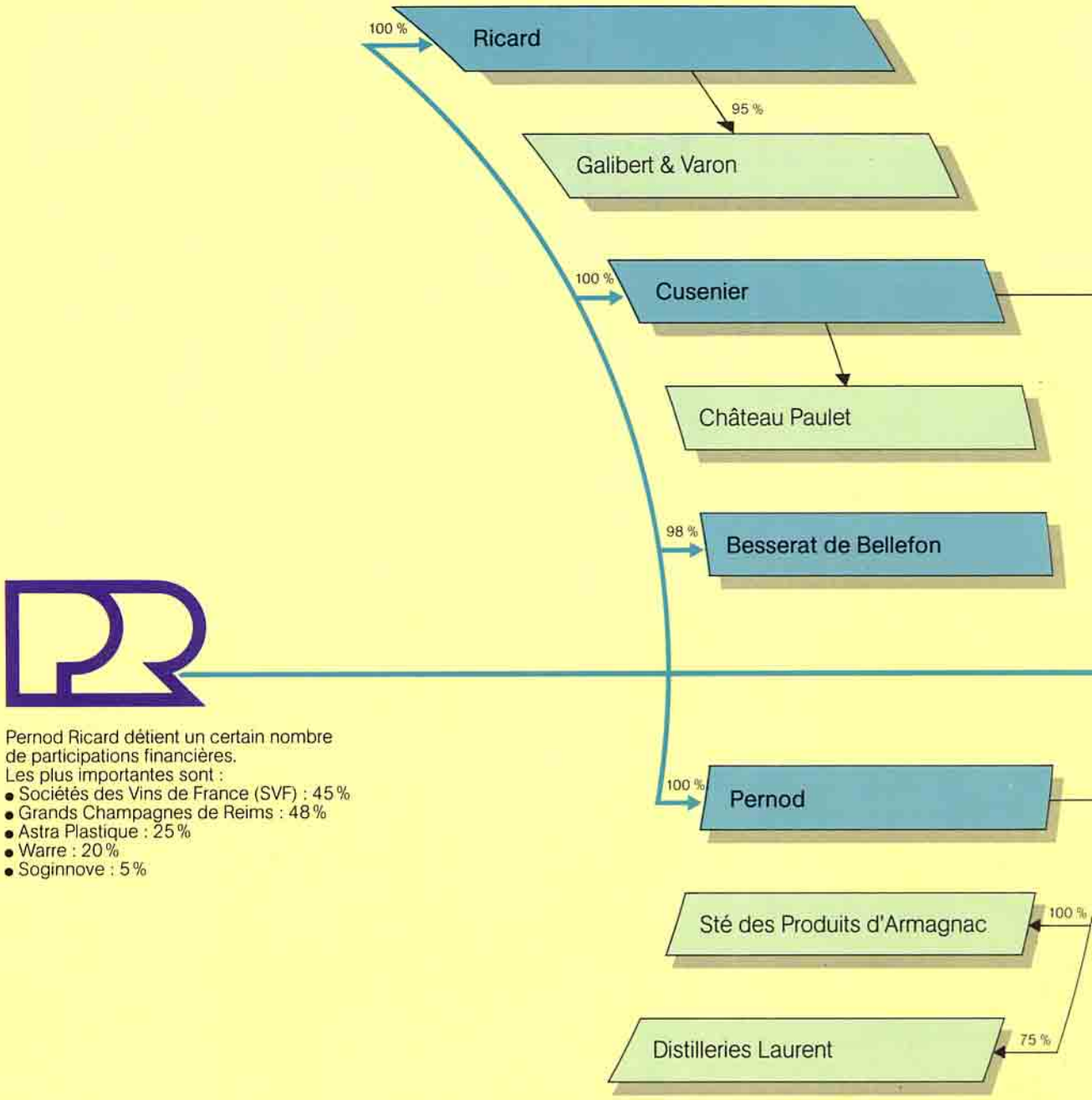

Pernod Ricard détient un certain nombre de participations financières.
Les plus importantes sont :
- Sociétés des Vins de France (SVF) : 45 %
- Grands Champagnes de Reims : 48 %
- Astra Plastique : 25 %
- Warre : 20 %
- Soginnove : 5 %

Sans alcool
Spiritueux France
Ventes étranger
Société de portefeuille

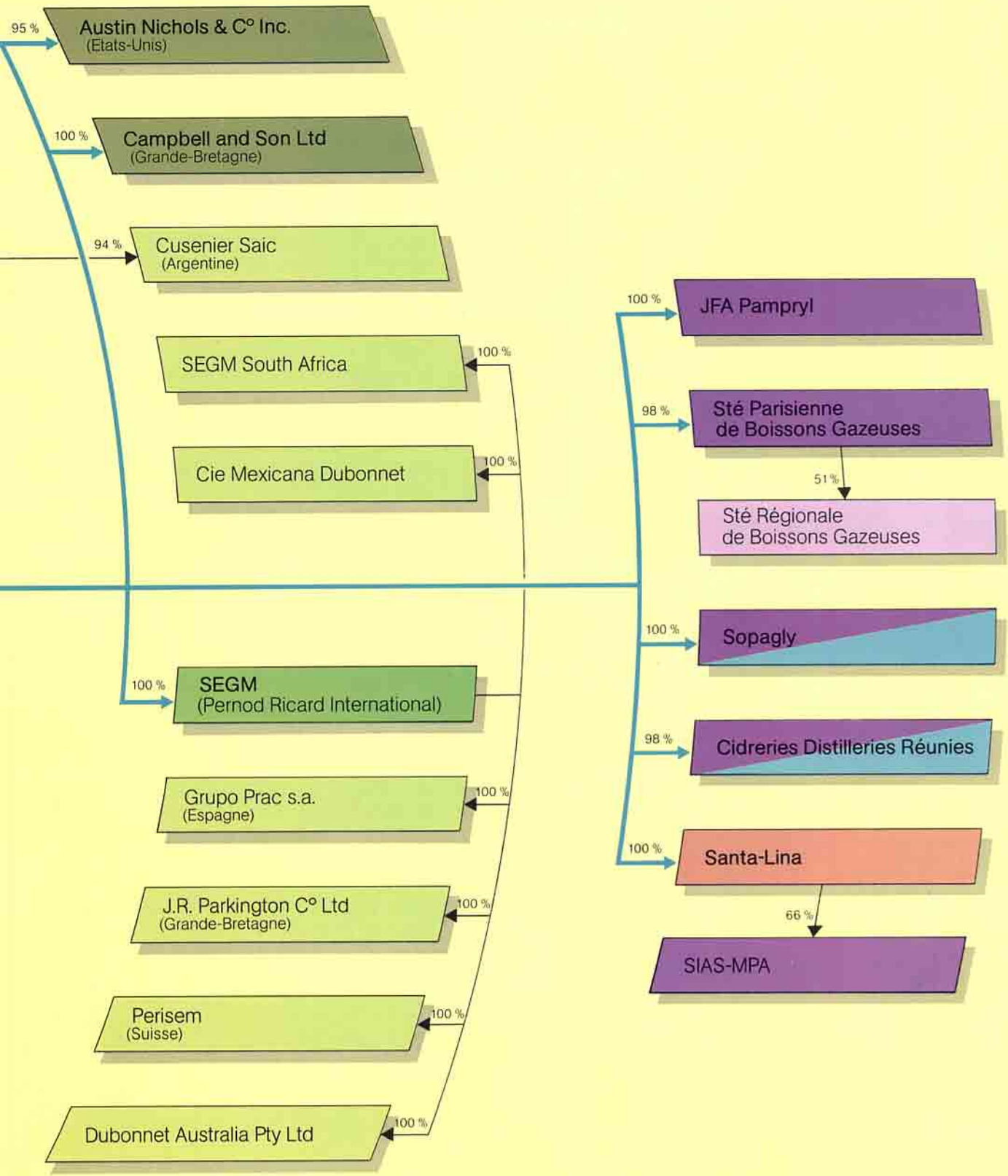
95 %
Austin Nichols & C° Inc.
(Etats-Unis)
100 %
Campbell and Son Ltd
(Grande-Bretagne)
94 %
Cusenier Saic
(Argentine)
SEGM South Africa
100 %
Cie Mexicana Dubonnet
100 %
100 %
SEGM
(Pernod Ricard International)
Grupo Prac s.a.
(Espagne)
100 %
J.R. Parkington C° Ltd
(Grande-Bretagne)
100 %
Perisem
(Suisse)
100 %
Dubonnet Australia Pty Ltd
100 %
100 %
JFA Pampryl
98 %
Sté Parisienne
de Boissons Gazeuses
51 %
Sté Régionale
de Boissons Gazeuses
100 %
Sopagly
98 %
Cidreries Distilleries Réunies
100 %
Santa-Lina
66 %
SIAS-MPA

Mot du Président

Patrick Ricard,
Président-Directeur Général

Thierry Jacquillat,
Directeur Général

En 1981 j'avais déclaré, lors de l'Assemblée générale de Pernod Ricard, que notre Groupe était en position relativement solide pour faire face à l'accroissement des charges résultant des mesures sociales, prises ou annoncées, en premier lieu dans le domaine du temps de travail, de la retraite et des salaires.

L'avance sociale acquise dans les principales sociétés du Groupe, Pernod et Ricard notamment, et les dispositions arrêtées partout pour améliorer notre productivité nous ont permis globalement de maîtriser l'évolution de nos charges. Assurés d'une base solide, nous avons ainsi pu dégager un résultat d'exploitation de 643 millions de francs, en progression de 28,5 % sur 1980. Cette performance est due à l'effet de différents facteurs favorables, au premier rang desquels la bonne tenue de Pernod et de Ricard. Ceci est d'autant plus satisfaisant que la relance de la consommation des ménages, qui s'est peut-être manifestée dans d'autres secteurs, a fait défaut dans celui des spiritueux. Globalement, le marché français a faibli en 1981. Ce phénomène, souvent même aggravé, s'est produit en Europe sur nos principaux marchés d'exportation comme la Grande Bretagne, l'Allemagne ou la Belgique.

Outre l'effort général entrepris dans le Groupe pour réduire les charges, l'amélioration de nos performances résulte aussi de la politique, déjà ancienne, poursuivie dans le domaine des boissons sans alcool. Nos ventes de Coca-Cola et celles des jus de fruits Pampryl ont progressé. Notre diversification se révèle heureuse, particulièrement avec les résultats de SPBG et SRBG. Nous poursuivons dans cette voie avec l'acquisition de la majorité du capital de la concession Coca-Cola de Vichy qui porte à 90 % notre part du territoire national, avec la commercialisation de Pampryl et de Banga en France et enfin l'exploitation à l'étranger d'Orangina.

Nos comptes bénéficient, également, des bons résultats d'Austin Nichols qui traduisent pour partie l'effet de change résultant de l'appréciation du dollar face au franc. Je relève, en outre, que si nous devions acquérir, deux ans après, cette société, il nous en coûterait 200 millions de francs de plus qu'en mai 1980.

Je soulignerai une satisfaction : celle de voir Cusenier parvenir à l'équilibre d'exploitation alors que son activité principale, la production de tous les

apéritifs à base de vin du Groupe, pour la France et l'exportation, s'exerce dans un marché particulièrement difficile. Ici, encore, les mesures industrielles et commerciales qui ont été prises commencent à porter leurs fruits.

Vous découvrirez, en parcourant cette plaquette, bien d'autres informations marquantes de la vie du Groupe. J'insisterai, pour ma part, sur la confiance que nous avons dans l'avenir, confiance justifiée par notre potentiel humain, commercial et financier et par l'effort que nous poursuivons dans la recherche et le développement.

Nous maîtrisons la production d'essence d'anis dans des conditions économiques satisfaisantes, depuis la sélection des graines jusqu'à la rectification de l'essence brute dans nos installations de Bessan. Nous étendons nos recherches dans le domaine des arômes avec la culture, en vraie grandeur, de plantes aromatiques à partir de sujets génétiquement intéressants cultivés in-vitro. Nous nous intéressons à la bio-technologie en entrant, aux côtés de Soginnove, dans le laboratoire Germe.

Nous améliorons les processus de distillation, d'extraction, de vieillissement et de fabrication grâce à une recherche incessante guidée par le souci de faire progresser de front qualité des produits et rentabilité.

Poursuivant nos recherches sur la physiologie de l'alcool au travers de l'IRAB, nous expérimentons des substances prometteuses quant à la possibilité de combattre la dépendance alcoolique.

Je salue aussi la naissance de Pacific, "le pastis sans l'alcool" de Ricard qui, avec une formule originale, est le premier produit sorti de notre portefeuille nouveautés.

Enfin, je me réjouis de l'arrivée dans notre Groupe, en Avril 1982, de SIAS-MPA, premier producteur mondial de préparations aux fruits (destinées à l'industrie laitière), qui réalise les deux tiers de son chiffre d'affaires à l'étranger. Cette activité nouvelle, très complémentaire de nos activités traditionnelle accentue l'importance des secteurs "produits sans alcool" et "ventes à l'étranger".

Pernod Ricard va de l'avant, aussi bien en France qu'à l'étranger dans l'alcool et le sans-alcool. Son avenir me paraît plus riche de promesses que de menaces.

Patrick Ricard

crème de cassis
de DIJON
calvados
BUSNEL
X.O.
MARQUIS DE
MONTESQUIOU
ARMAGNAC
DUBONNET
CINZANO
ROSSO
CINZANO
BYRRH
AMBASSADEUR
CUSENIER

Les principaux produits

Pernod Ricard : quatre secteurs d'activité

Pernod Ricard est le premier producteur français de boissons alcoolisées et non alcoolisées, le second en Europe et le septième dans le monde.
Le Groupe est, dans le classement des entreprises françaises 32e par son chiffre d'affaires, 19e par ses bénéfices. Pernod Ricard est aussi le 21e plus gros contribuable (moyenne des exercices 1978, 1979, 1980).

Anis.

Pernod Ricard est né en 1974 du rapprochement des deux principaux producteurs de spiritueux anisés, la société Pernod (fondée en 1805) et la société Ricard (fondée en 1932). Avec trois marques principales : Ricard (leader mondial des anisés), Pastis 51 et Pernod, le Groupe détient près de 69 % du marché français de l'anis.

Face au développement de nombreuses marques de distributeurs, Pernod Ricard, dont l'objectif est de consolider ses positions dans ce secteur, dispose de nombreux atouts : des marques puissantes jouissant d'une forte demande, une image haut de gamme justifiée par une qualité rigoureuse des produits, une adaptation permanente, commerciale et industrielle, à l'évolution de la distribution et de la consommation.

Pernod Ricard, dont les ventes d'anis sont encore prépondérantes, voit néanmoins sa structure d'activité évoluer depuis sa création. Des efforts intenses de diversification, en France et à l'étranger, se traduisent par une réduction de la part de l'anis dans le chiffre d'affaires hors droits et taxes du Groupe. En 1981, les ventes d'anis en France ne représentent plus que 34 % de son activité.

Autres spiritueux

C'est ainsi que le Groupe est devenu, notamment depuis l'absorption de Cusenier, le second producteur français d'apéritifs à base de vin (Ambassadeur, Cinzano, Byrrh, Dubonnet) et le premier producteur d'amer (Suze), de calvados (Busnel...) et de cassis, le quatrième producteur d'armagnac (Marquis de Montesquiou...), le cinquième producteur de cognac (Bisquit, Château-Paulet, Fromy...). Pernod Ricard élabore, en fait, presque tous les types de spiritueux, des eaux-de-vie de fruits (La Duchesse et Cusenier...), des liqueurs (Cusenier) et importe soit les produits de ses filiales (Scotch whiskies Clan Campbell, White Heather, malt Aberlour Glenlivet et bourbon Wild Turkey), soit de grandes marques de renommée mondiale (vodka Stolichnaya, gin Gilbey's, whisky Cutty Sark, porto Warre et Cintra). La politique du Groupe est d'occuper tous les créneaux en expansion sur un marché français des spiritueux globalement stable. Les ventes de spiritueux, en France, autres que l'anis, contribuent pour 18 % au chiffre d'affaires consolidé du Groupe, hors droits et taxes.

"Sans alcool".

Mais l'un des axes prioritaires de développement sur le marché français est le secteur des boissons sans alcool dont Pernod Ricard est aussi leader.
Longtemps handicapées par le blocage des prix et la hausse du coût des matières premières, après un important effort de restructuration, les sociétés "sans alcool" du Groupe accentuent leur progression.
Pernod Ricard détient 75 % du marché des colas, la Société Parisienne de Boissons Gazeuses et ses filiales, qui élaborent, embouteillent et commercialisent sous licence Coca-Cola, Fanta et Finley, couvrent 90 % du territoire français.

Pernod Ricard est aussi le premier producteur français de jus de fruits et boissons aux fruits (avec les marques Pampryl, Pam-Pam, Banga, Pampr'orange que commercialisent les sociétés JFA-Pampryl et Cusenier), le premier producteur de jus et moûts de raisin (société Sopagly), le plus gros transformateur de pommes (Cidreries et Distilleries Réunies) et le second producteur de cidre (La Cidraie, Cidre-Quart).

En 1981, le secteur "sans alcool et cidre" représente 25 % du chiffre d'affaires consolidé hors droits et taxes.

Enfin, Pernod Ricard est le premier producteur mondial de préparations aux fruits depuis l'acquisition par le Groupe de la société SIAS-MPA en avril 1982. La SIAS-MPA possède 2 unités de production en France, 2 aux États-Unis, 1 en Allemagne fédérale. Les produits élaborés sont destinés à être incorporés dans les yoghourts et les desserts à base de lait.

Ventes à l'étranger.

C'est en dehors des frontières nationales que réside le plus gros potentiel de développement de Pernod Ricard. Le Groupe a réussi, au cours des dernières années, quelques percées spectaculaires, par exemple en introduisant avec succès le goût de l'anis, en Grande-Bretagne et en RFA. Aujourd'hui d'autres marchés s'ouvrent, tels les États-Unis où le Groupe à récemment établi une solide tête de pont pour ses anisés en acquérant Austin Nichols.

La Société d'exportation des grandes marques (SEGM) est chargée de commercialiser à l'étranger les produits du Groupe, d'origine française. Sa politique a pour priorité d'élaborer les produits finis en France et de les exporter. Cependant, certaines législations locales contraignent parfois les producteurs à produire leurs spiritueux sur place ; c'était le cas de l'Espagne où Pernod Ricard est devenu un producteur national (anisés, Suze, produits locaux) ; c'est aussi le cas pour la Suisse, Dubonnet au Nigéria et dans un certain nombre d'autres pays.

Répartition du chiffre d'affaires

(exprimé en % du chiffre d'affaires hors droits et taxes consolidé).

Objectifs :
- être moins dépendant des ventes d'anis en France ;
- accroître la part des ventes à l'étranger (tous produits) ;
- renforcer le secteur des produits sans alcool.

Produits anisés en France

30 % des spiritueux consommés en France sont des anisés. Pernod Ricard détient les 2/3 de ce marché, qui évolue de 1 à 2 % par an.

Autres spiritueux en France

- Apéritifs à base de vin
- Amers
- Eaux de vie
- Champagne - mousseux
- Liqueurs et autres

Les apéritifs à base de vin sont le troisième marché en volume après celui des vins doux naturels (très atomisé). Ce marché régresse annuellement de 3 à 4 % ; son importance justifie cependant les efforts du Groupe sur quelques marques principales. La part de marché du Groupe est 25 %.

Suze (leader des amers) : progression de 30 % en 5 ans.

Whiskies : un marché en pleine expansion. Pernod Ricard importe les marques de sa propre filiale écossaise (+ 18 % en 1981).

Sans alcool et cidre en France

- Sodas - Colas
- Jus de fruits
- Boissons aux fruits
- Sirops
- Cidre
- Divers

Le marché est en légère régression. Pourtant les marques du Groupe évoluent favorablement, notamment Coca-Cola et Pampryl.

Ventes à l'étranger

- Produit leaders
- Autres produits
- Whisky

L'augmentation des ventes à l'étranger est un objectif essentiel. La croissance du Groupe s'est effectuée par l'exportation des marques françaises et par la prise de contrôle de sociétés locales.

Huit produits français du Groupe (Pernod, Ricard, Pastis 51, Bisquit, Dubonnet, Suze, Montesquiou, Freezomint) réalisent 60 % du chiffre d'affaires de la SEGM. La SEGM dispose d'un réseau mondial de filiales de distributeurs ou d'agents.

Pernod Ricard s'est également, installé sur le marché mondial du whisky, dont il est maintenant le premier producteur français, en prenant le contrôle de Campbell (en Écosse) et récemment d'Austin Nichols (USA). Ses Scotch whiskies, Clan Campbell, White Heather, Aberlour Glenlivet, sont exportés dans le monde entier. Aux États-Unis, Pernod Ricard dispose de la distillerie et des chais de vieillissement de Lawrenceburg (Kentucky) où est produit Wild Turkey, un prestigieux bourbon de huit ans d'âge titrant 50° 5. Austin Nichols, fer de lance du Groupe sur le marché américain, importe également le Pernod ainsi que des vins.

L'outil industriel Pernod Ricard

L'outil industriel est très diversifié. En France, il est composé de trente-cinq centres de production répartis sur l'ensemble du territoire, près des lieux de récolte et près des centres de consommation. Il comprend, par exemple, la première usine solaire française (qui sera en service dès 1983) à Lyon, la Pernoderie – ultra-moderne – de Créteil, le magnifique complexe du château de Lignères à Rouillac, avec sa tonnellerie propre, l'établissement de Cusenier à Thuir où des centaines de milliers de visiteurs viennent voir chaque année la plus grosse cuve en bois du monde, les cidreries de Cormeilles situées en plein bocage, les caves du champagne Besserat de Bellefon à Reims ou celles de Café de Paris à Cubezac.

Les centres de production français de Pernod Ricard consomment chaque année en France l'équivalent de 800.000 tonnes de betteraves, sous forme d'alcool et de sucre, 230.000 tonnes de raisin, 65.000 tonnes de pommes, 10.000 tonnes de fruits divers, 4.000 tonnes de tomates et 1.000 tonnes de plantes aromatiques. Le Groupe, qui emploie des matières premières d'origine végétale exclusivement, est donc l'un des tout premiers partenaires de l'agriculture française.

Pernod Ricard consacre beaucoup d'énergie à la recherche. Le Groupe dispose de l'"Institut de recherches appliquées aux boissons (IRAB)", qui s'est illustré par un certain nombre de "premières" réussies dans le domaine de la physiologie des boissons, l'analyse physico-chimique, la technologie de l'agronomie. Un des développements les plus récents a été l'ouverture d'un laboratoire de culture in vitro des plantes aromatiques. Plus récemment, encore, Pernod Ricard est entré au capital d'un laboratoire extérieur spécialisé dans la biotechnologie.

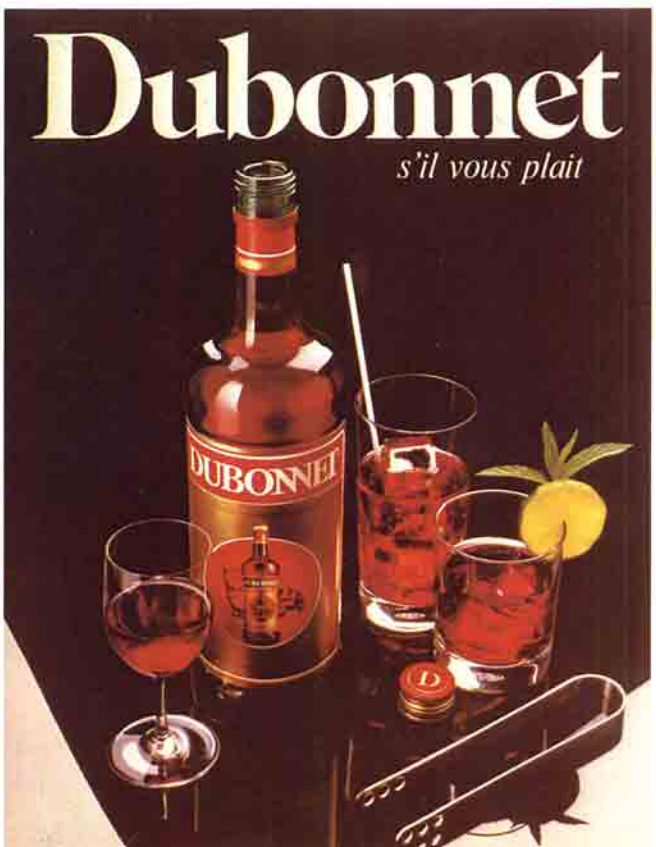

Parts de marché en France

Boissons sans alcool

	1980	1981	
Colas	70,5 %	70,6 %	1er rang
Sodas	16,0 %	17,9 %	1er rang

	1980	1981	
Jus de fruits	17,9 %	19,8 %	1er rang
Boissons aux fruits	16,1 %	14,5 %	1er rang

Boissons alcoolisées

	1980	1981	
Anis	72,9 %	68,6 %	1er rang

	1980	1981	
Calvados	17,4 %	19,0 %	1er rang
Cassis	13,5 %	14,0 %	1er rang

	1980	1981	
Apéritifs à base de vin et amers	38,7 %	38,0 %	2e rang
Porto	7,2 %	8,0 %	2e rang
Cidre	10,3 %	10,7 %	2e rang

	1980	1981	
Armagnac	8,3 %	11,0 %	4e rang
Cognac	7,1 %	9,0 %	5e rang

L'exercice en bref

Les ventes progressent globalement de 2% en volume (tous produits).

Le secteur sans alcool en vedette.

En 1981, les sociétés du Groupe ont réalisé d'excellentes performances dans le secteur des boissons sans alcool alors que ce marché régresse globalement. Les "sans alcool" représentent désormais 25% du chiffre d'affaires hors droits et taxes.

La SPBG-SRBG (Coca-Cola, Fanta, Finley, Limonade), par exemple, progresse de 6% en volume. Le record revient à Coca-Cola qui augmente ses ventes de 23% dans le circuit du "fast-food"; la marque progresse également sur tous les autres marchés, avec tous les types de conditionnement.

La société JFA-Pampryl augmente ses volumes de jus de fruits de 56,5% : le marché des jus conditionnés en tetrabriks explose. La société triple ses ventes de jus de fruits d'origine métropolitaine (pomme, raisin) et entame sa percée à l'exportation (+ 71%).

Sopagly, premier producteur français de jus et moûts de raisin accroît ses volumes de 15% et réalise 40% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Les anisés du Groupe maintiennent leurs positions sur le marché international.

En Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne fédérale, les difficultés économiques et la hausse brutale des taxes ont provoqué une chute du marché; en Espagne, la reprise se fait attendre.
Sur tous ces marchés, les anisés se comportent mieux que leurs concurrents directs.

Les spiritueux anisés représentent 50% des ventes de la société d'exportation des grandes marques (SEGM-Pernod Ricard international).

Les événements de l'année 1981.

En 1981, un certain nombre d'événements ont influencé la vie du Groupe. Notamment :

L'harmonisation de la fiscalité sur les alcools : le budget 1982 prévoit l'harmonisation de la fiscalité sur les spiritueux. L'écart de taxation entre les anisés et les autres spiritueux français tend à s'amenuiser. Mais surtout la loi maintient l'égalité de traitement entre les anis français et leur principal concurrent le whisky.

Pernod ouvre le chantier de la première usine solaire française, près de Lyon.
Pernod restaure l'hôtel classé de Brou à Nantes, pour en faire le siège de sa direction régionale.

Pernod Ricard international signe des accords commerciaux avec la Chine et l'URSS.

En Grande-Bretagne, Parkington (filiale de Pernod Ricard international) prend la distribution et relance la commercialisation de Dubonnet Red.

L'institut de recherches appliquées aux boissons (groupe Pernod Ricard) ouvre le premier laboratoire français de culture in vitro des plantes aromatiques. Ce laboratoire donne au Groupe français la parfaite maîtrise de ses approvisionnements en matières aromatiques végétales et va permettre d'introduire en France de nouveaux types de cultures.

Austin Nichols, filiale américaine du Groupe, **acquiert la marque Orangina** (en dehors du marché français et des anciens territoires français). Pernod Ricard possède désormais une structure internationale "soft drinks".

Ricard transfert sur le domaine de Lignères toutes les installations Bisquit de Jarnac.

Pernod fusionne "La Distillerie Laurent" et "La Duchesse". La nouvelle société "Distillerie Laurent" est chargée de produire des eaux-de-vie commercialisées par le réseau de la société Pernod.

Cusenier importe Stolichnaya.
En un an, elle est devenue la vodka soviétique la plus consommée en France. Elaborée à partir de froment exclusivement, cette vodka se distingue par le degré de pureté extrême obtenu au cours de deux filtrations.

SPBG prend le contrôle de la concession Coca-Cola de Vichy.
Grâce à cette acquisition, la SPBG et ses filiales couvrent désormais 90 % du territoire français.

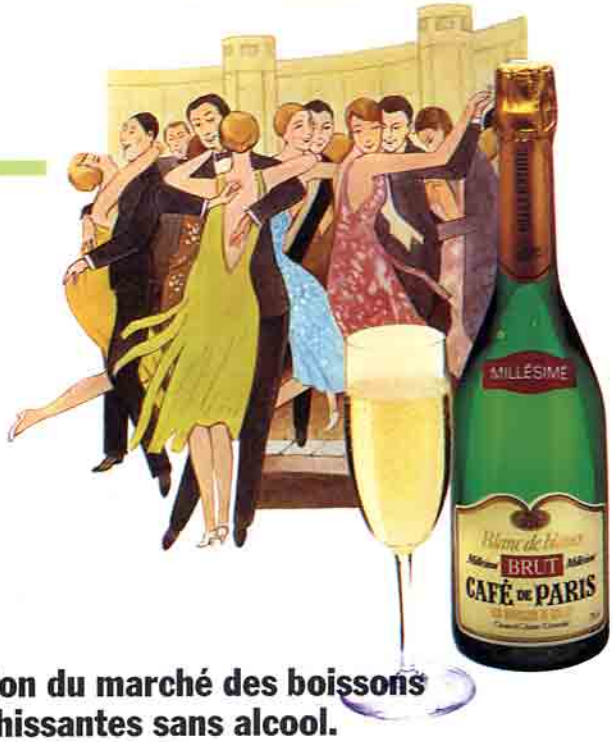

Évolution du marché des boissons rafraîchissantes sans alcool.

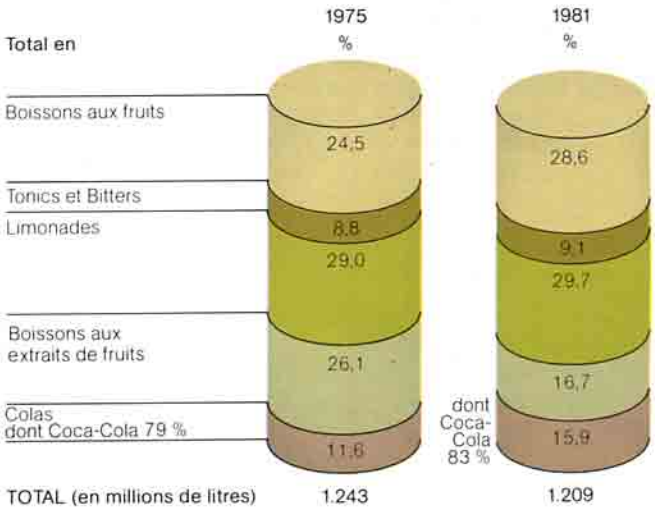

Retour de Cusenier à la rentabilité.

Cusenier parvient à équilibrer son exploitation.
La société, qui poursuit sa restructuration, adopte une politique commerciale multimarques, pour être moins dépendante du marché des apéritifs à base de vin.
Des effort sont portés sur les produits à fort potentiel de croissance.

Le marché français des spiritueux.

A l'image du marché mondial, le marché français des spiritueux est morose. Seuls les alcools de grain importés (whisky, gin) se développent de façon importante (12%), en raison des campagnes de publicité tolérées en 1981 pour ces types de produit. Il se vend désormais une bouteille de whisky pour 2 litres d'anis.
Cependant l'adoption, en 1982, de nouveaux textes concernant la publicité des spiritueux devrait rétablir l'égalité de traitement et de chances entre spiritueux anisés nationaux et alcools de grain importés.

1982

Pernod Ricard acquiert le leader mondial des préparations aux fruits

En avril 1982, Pernod Ricard a acquis les deux-tiers du capital de la société SIAS-MPA, premier producteur mondial de préparations aux fruits pour l'industrie laitière; la société met chaque année en œuvre plusieurs milliers de tonnes de fraises, cassis, abricots et autres fruits. Les produits élaborés sont destinés à être incorporés dans les yoghourts, crèmes glacées, desserts lactés et fromage frais.

La SIAS-MPA emploie 350 personnes dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de 300 millions de francs, dont les deux tiers à l'étranger.

En France, la SIAS-MPA possède deux unités de production, ultra-modernes, à Valence (Drôme) et à Mitry-Mory (Seine-et-Marne).
La société dispose aussi d'implantations industrielles en Allemagne fédérale (Constance) et aux Etats-Unis (Santa Maria en Californie et Cleveland dans l'Ohio). Une nouvelle usine sera opérationnelle dès 1982 au Mexique (Zamora).

En quatre années la SIAS-MPA a doublé ses volumes de vente.

Au sein de Pernod Ricard cette acquisition accroît l'importance des secteurs "produits sans-alcool" et "ventes à l'étranger", conformément aux objectifs du Groupe en France.

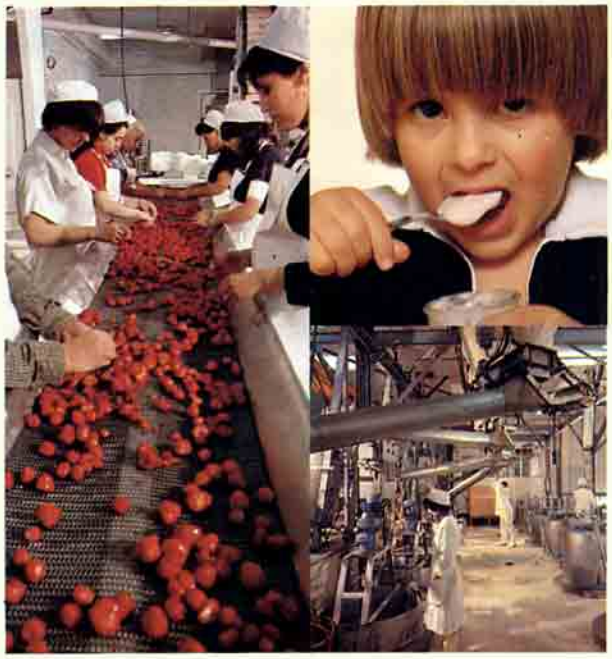

Par ailleurs la transformation de fruits est un domaine dans lequel Pernod Ricard possède une grande expérience. L'activité de la SIAS-MPA est donc très complémentaire des autres activités du Groupe.

1982

Structure du chiffre d'affaires

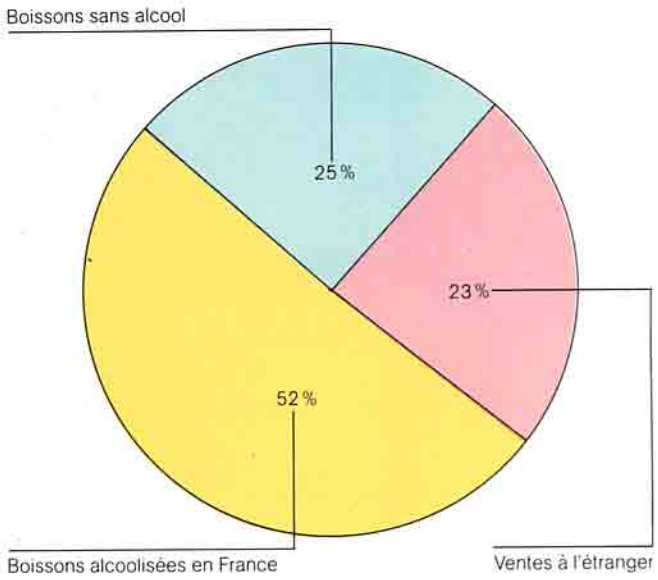

Répartition du chiffre d'affaires

par filiales

(CA HDT, et hors cessions internes au Groupe)

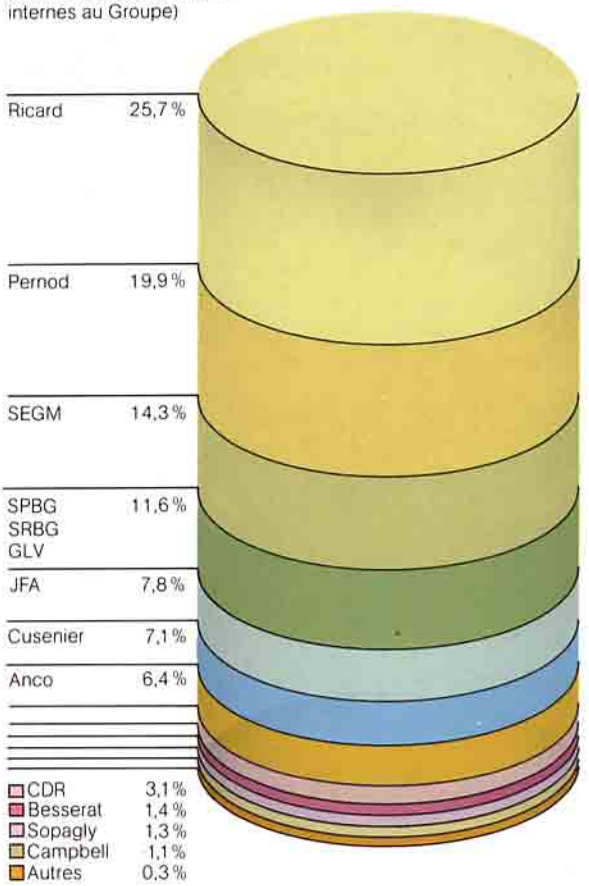

par produits tous pays

dont export

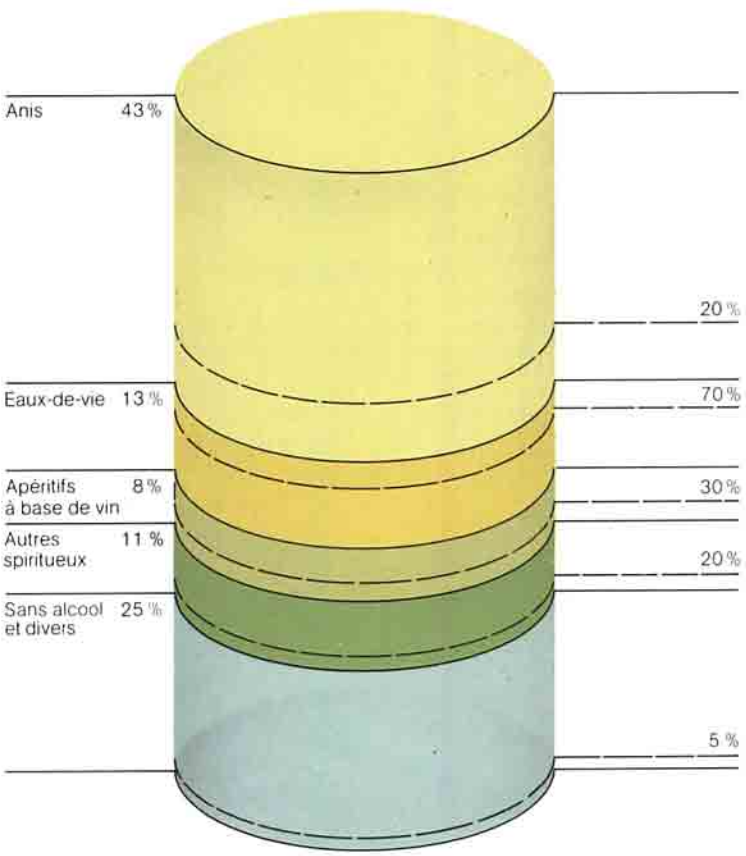

Compte de résultat consolidé 1981

en milliers de francs

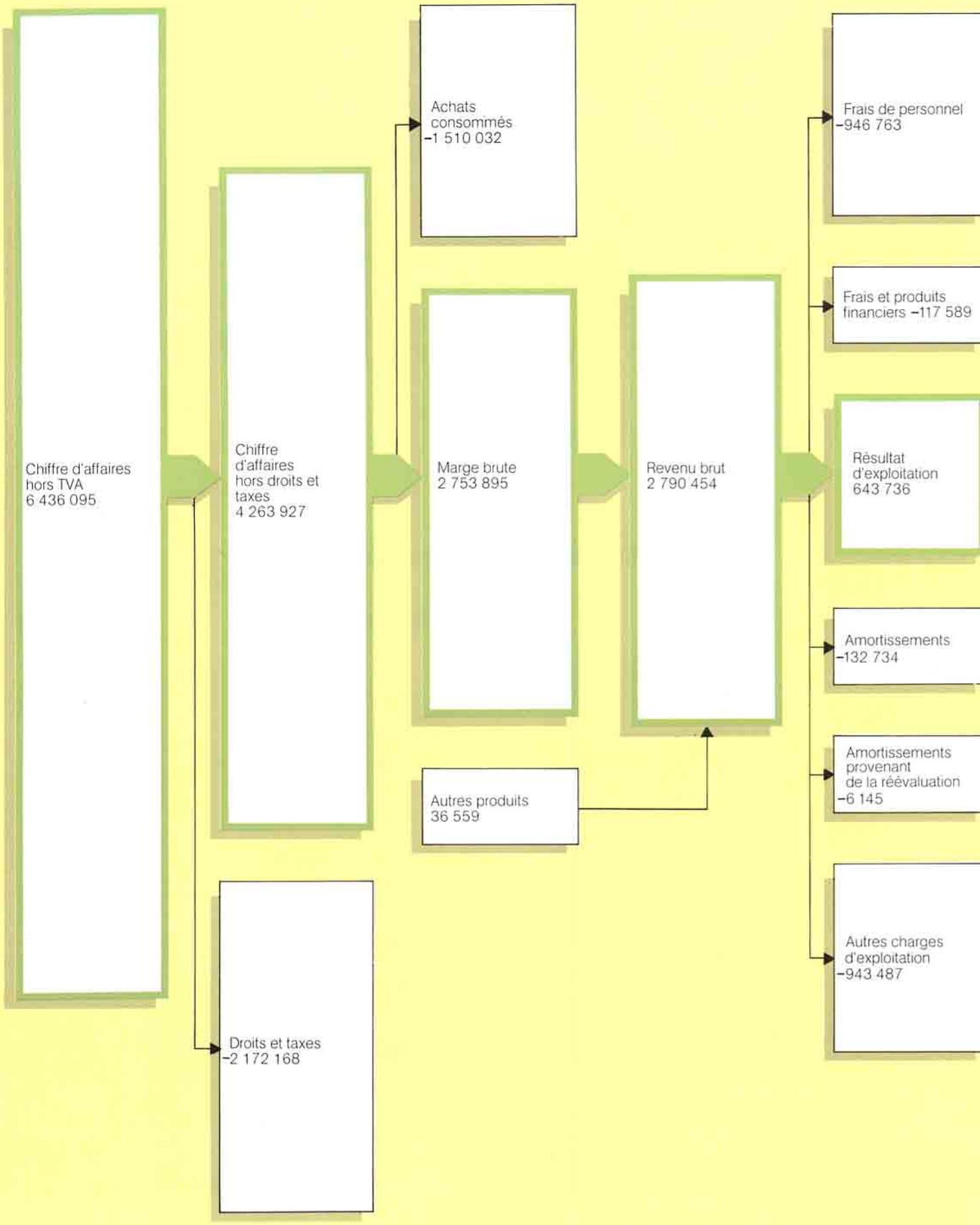

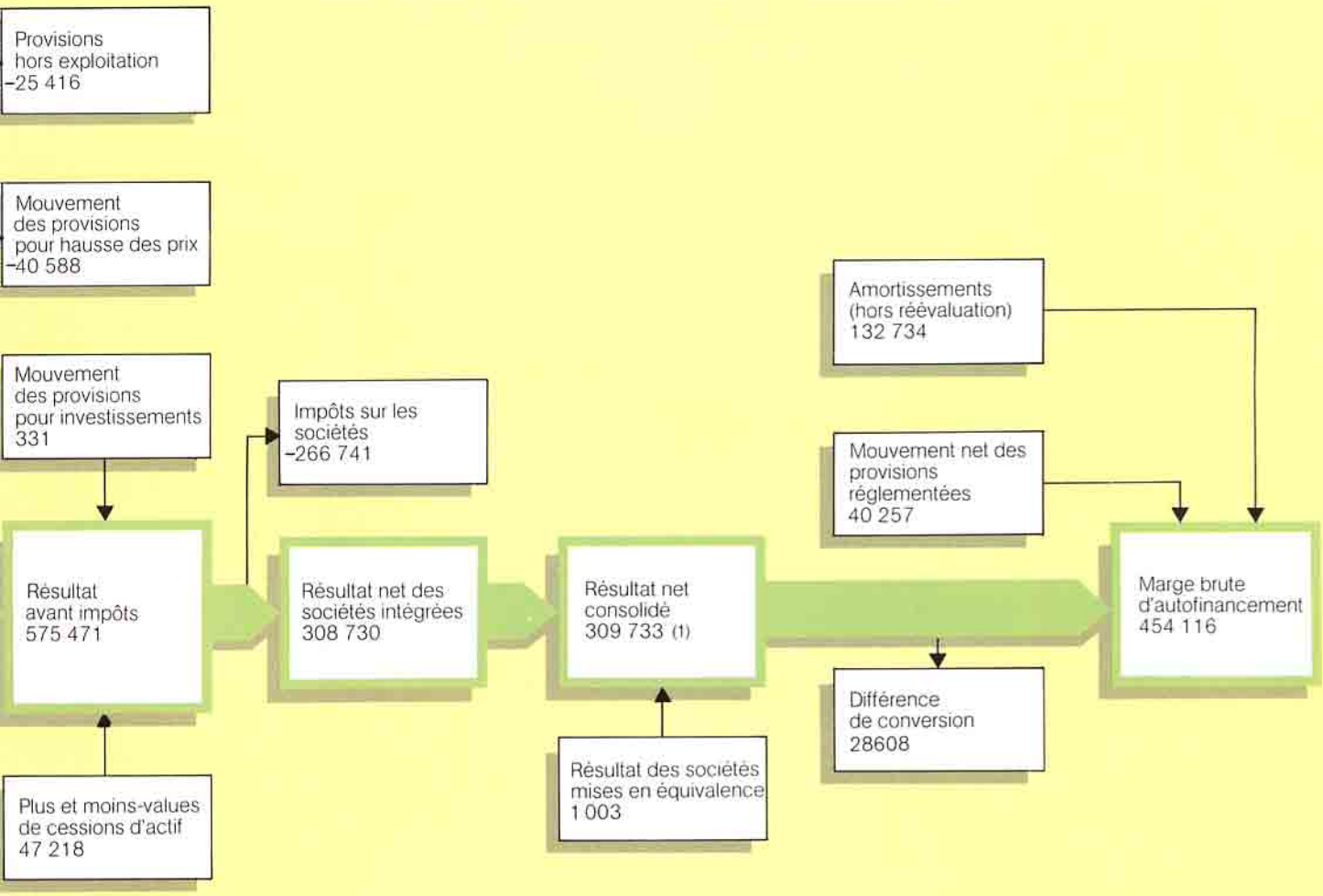

Ratios financiers consolidés

Ratios de rentabilité	1979	1980	1981
Marge brute d'autofinancement / Chiffre d'affaires hors droits et taxes	0,11	0,10	0,11
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires hors droits et taxes	0,15	0,14	0,15
Part du groupe dans les résultats / Situation nette avant affectation	0,13	0,12	0,13
Ratios de situation			
Capitaux permanents / Actif immobilisé	1,53	1,71	1,79
Réalisable et disponible / Dettes à court terme	0,86	0,85	0,98
Dettes à long et moyen terme / Capitaux permanents	0,12	0,20	0,17
Ratios d'investissement			
Investissement industriel / Actif immobilisé brut	0,09	0,14	0,10
Marge brute d'autofinancement / Investissements	1,97	0,57	1,82

(1) part du Groupe = 300 280
droits des tiers = 9 453

Reconquérir le marché intérieur

Pernod Ricard est l'un des plus importants partenaires de l'agriculture française. Toutes les matières premières utilisées par le Groupe pour l'élaboration de ses spiritueux, jus de fruits et boissons rafraîchissantes sans alcool sont, en effet, d'origine exclusivement végétale.
Ces fruits et ces plantes proviennent de toutes les régions de France.

L'évolution du marché national, principal consommateur des boissons du Groupe, est donc capitale pour Pernod Ricard et ses partenaires agricoles.

L'anis face au whisky

L'anis est un phénomème d'origine méditerranéenne et plus spécifiquement français. La production mondiale est de deux millions d'hectolitres dont les quatre cinquièmes sont élaborés en France.

Par comparaison, le whisky est un géant ; la production écossaise est de huit millions d'hectolitres auxquels s'ajoutent les productions américaines, japonaises, canadiennes et irlandaises. Le développement du whisky a été porté par la vogue mondiale du "long drink" (boisson spiritueuse consommée allongée d'eau, de soda, de jus,...). Dans les 25 pays Acumen les plus riches, le whisky détient en moyenne 30 % du marché. En France, la situation est autre car le whisky se heurte au "long drink" national, l'anis, qui se consomme lui aussi allongé d'eau.

Mais la situation évolue très vite en raison d'un certain engouement pour les produits importés ; depuis dix ans le whisky progresse au rythme – record en France – de 10 % par an. En 1981 ce phénomène s'est encore accentué en raison du vide juridique en matière de publicité qui avantage les alcools de grain importés (whisky, gin, vodka) au détriment des anisés pour lesquels la législation s'applique encore. Pour la première fois, le whisky commercialisé dans notre pays égale, en volume, l'ensemble des apéritifs à base de vin.

De nouveaux modes de consommation

Le Groupe réagit en occupant le terrain et en investissant sur les créneaux en expansion (Suze, le cassis,...) et en prônant, par exemple, de nouveaux modes de consommation pour des produits traditionnels. C'est ainsi que des efforts promotionnels importants sont consentis pour faire connaître "Pernod tonic", "Pernod orange" et concurrencer plus directement les alcools de grain.

Jus d'origine métropolitaine : + 300 %

Sur le front des boissons sans alcool, la bataille est également très acharnée. En matière de jus et boissons aux fruits, les Français consomment surtout des produits à base d'orange. Il est évidemment impossible d'assurer la production d'agrumes en France. Le Groupe importe donc des jus d'orange concentrés sur le lieu de production. Le produit est ensuite élaboré et pasteurisé en France. Le marché est très atomisé et la concurrence étrangère importante.

Pernod Ricard s'efforce de faire évoluer le goût des consommateurs vers des jus et boissons d'origine métropolitaine. En 1981, les efforts du Groupe dans ce domaine ont été récompensés : Sopagly, filiale de Pernod Ricard (et premier producteur de jus et moûts de raisin en France) progresse de 25 % en volume sur le marché français. Dans le même temps JFA-Pampryl augmente de 300 % ses ventes de jus de pomme et jus de raisin ; la société s'est d'ailleurs engagée dans ce sens en signant une convention de développement avec les pouvoirs publics. Pernod Ricard s'efforce d'acheter en France métropolitaine ses matières premières aromatiques. Mais ce n'est pas toujours possible : il faut importer les fruits et les plantes qui ne poussent pas en Europe, il faut aussi importer lorsque la récolte française de fruits n'est pas suffisante. Le Groupe est alors dépendant des fluctuations du marché international.

Pour s'en affranchir et contribuer à la reconquête du marché intérieur et à l'amélioration de la balance commerciale de la France, le Groupe a développé un important programme d'études en matière d'agronomie. En 1981 l'IRAB, le centre de recherches de Pernod Ricard, a ouvert le premier laboratoire français de cultures in vitro des plantes aromatiques.

Les résultats obtenus par l'IRAB, en quelques années, sont impressionnants. Les chercheurs ont, entre autres, mis au point et introduit en France la culture d'une variété particulière de fenouil qui se substitue à l'anis étoilé de Chine (badiane). Selon les mêmes techniques ils expérimentent la culture de la réglisse en France et la mécanisation des récoltes de fruits rouges.

Des cultures pilotes sont réalisées sur une grande échelle dans le centre Ricard en Camargue (riz, fenouil, blé, tournesol, réglisse) et en Charente (vignes, cassis).

Élaboration : toutes les régions

Pernod Ricard presse, distille, macère ou pasteurise ses boissons sur les lieux même de la récolte, dans la plupart des cas. C'est ainsi que le Groupe possède une quarantaine de centres d'élaboration, répartis sur l'ensemble du territoire. Il utilise de l'alcool agricole et du sucre provenant de toutes les régions. Mais aussi :

Nord et Ile-de-France : des fruits, des plantes aromatiques.

Est : des raisins, des fruits qui deviendront du champagne (Besserat de Bellefon, Salon), des eaux-de-vie de quetsche, framboise, mirabelle, cerise (La Duchesse), des crèmes de cassis (Cusenier, La Duchesse), des boissons gazeuses ou des jus de fruits.

Sud-Est : des fraises, abricots, cassis, groseilles, raisins, tomates, des carottes, des pruneaux, pour en faire des boissons aux fruits et des préparations pour desserts lactés ; des plantes aromatiques (gentiane, fenouil).

Sud-Ouest : trente-deux coopératives et huit mille viticulteurs récoltent le raisin nécessaire à l'élaboration à Thuir d'Ambassadeur, Byrrh, Cinzano, Dubonnet. Le Groupe élabore aussi Café de Paris, à Cubzac, le cognac Bisquit (à Rouillac) et Château-Paulet (à Guitres), l'armagnac Marquis de Montesquiou (à Eauze).

La tonnellerie du complexe de Lignères (Rouillac-Charente) utilise chaque année 60 000 douelles de chêne, en provenance du Limousin et du Tronçais et 27 000 pièces de fond. Le Groupe achète aussi des pruneaux, du fenouil, de la gentiane et l'équivalent de 4 000 tonnes de maïs.

Ouest : pour élaborer du cidre, du calvados (Busnel, Roy d'Yvetot) et du jus de fruit, les Cidreries distilleries réunies utilisent exclusivement les pommes en provenance de la zone cidricole, plus riches en tanin. CDR possède des établissements de production dans l'Eure, l'Orne et le Calvados. JFA produit près de 100 millions de cols de jus et boissons aux fruits dans l'Eure. Le Groupe transforme près de 60 000 tonnes de pommes (en moyenne) chaque année.

Les principaux centres d'élaboration en France (1982)

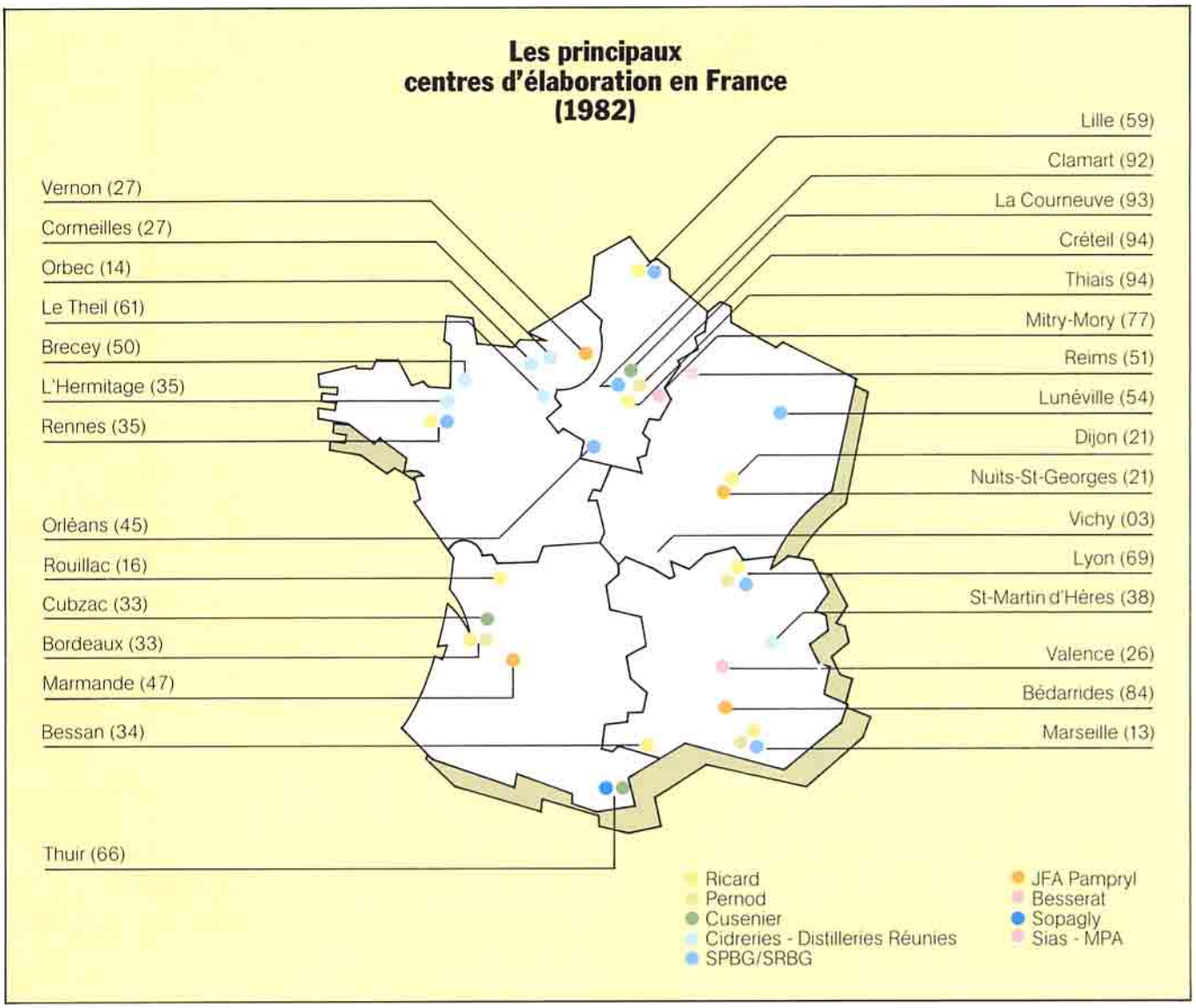

Les marchés extérieurs

La conquête des marchés extérieurs est, depuis la création du Groupe en 1974, l'un des axes de développement privilégiés pour Pernod Ricard. Par l'intermédiaire d'un réseau dense de filiales, de distributeurs et d'agents, le Groupe exporte des produits "made in France" dans une trentaine de pays où ils concurrencent directement sur leur terrain, les alcools de grains tels que le whisky, la vodka et le gin. Deux priorités : Pernod et Ricard.

Pourquoi cette importance accordée à l'anis ? Les spiritueux anisés représentent, en fait, 50 % des volumes commercialisés par la SEGM et la plus importante progression moyenne à l'exportation depuis la création du Groupe. Mais surtout les anisés apportent la meilleure contribution financière au développement de Pernod Ricard international et de l'ensemble de ses produits. Enfin, l'anis, nouveau venu sur le marché mondial des spiritueux, présente le plus gros potentiel de croissance.

Des percées spectaculaires ont en effet été réalisées, par exemple en Europe du Nord où l'anis était pratiquement inconnu. En Grande-Bretagne, citadelle du whisky et du gin, la filiale de Pernod Ricard international compte désormais parmi les dix premières affaires de vins et spiritueux et le Royaume-Uni est devenu le second marché de Pernod Ricard international pour l'anis, après l'Espagne. En République fédérale allemande, l'anis s'est également développé et ce pays est devenu le troisième marché. Ces exemples montrent que la "barrière du goût" n'est pas infranchissable, pourvu que l'on s'adapte aux habitudes locales des consommateurs. Les britanniques consomment volontiers leur anis additionné de "bitter lemon" ou de "tonic", les Allemands le préfèrent avec du coca-cola.

Sur le plan mondial cependant, l'anis n'en est qu'à ses débuts : il se consomme chaque année dans le monde 15 millions d'hectolitres de Scotch whisky contre 2 millions d'hectolitres d'anis. Les spiritueux anisés ont cependant l'avantage de leur nouveauté, alors que le whisky connaît quelques difficultés notamment dans son pays d'origine.

La propagation du goût de l'anis dans le monde est un atout considérable pour la France, qui est pratiquement seule à élaborer ce type de spiritueux, et une promesse de débouchés nouveaux et importants pour les producteurs de plantes aromatiques et alcooligènes (viticulteurs, betteraviers, arboriculteurs).

La SEGM exporte 85% du cognac (Bisquit) distillé par le Groupe ainsi que l'armagnac Marquis de Montesquiou. La Grande-Bretagne était traditionnellement le principal consommateur mondial de cognac; l'effondrement du marché des spiritueux dans ce pays, depuis deux ans, dû à l'environnement économique et à la forte augmentation des taxes, oblige les producteurs français à rechercher de nouveaux débouchés. Pernod Ricard intensifie ses efforts en Extrême-Orient, où ses positions s'améliorent fortement, notamment à Hong-Kong pour Bisquit et au Japon, où Montesquiou est leader. Un objectif à plus long terme pour Bisquit est le marché américain où le cognac progresse actuellement dans des proportions importantes.

La SEGM commercialise également 25% des apéritifs à base de vin du Groupe, notamment Dubonnet, très populaire sur un certain nombre de marchés, et aussi la Suze pour laquelle d'importants marchés tests sont en cours.

Dans de moindres proportions, le Groupe exporte ses autres produits par exemple le Freezomint, le calvados Busnel, des crèmes de cassis, du champagne Besserat de Bellefon.

Amérique du Nord.

Austin Nichols.

En mai 1980, Pernod Ricard a acquis Austin Nichols, fer de lance du Groupe sur le marché nord américain. La société distille et veillit à Lawrenceburg (Kentucky) l'un des meilleurs bourbons américains; elle importe un certain nombre de vins et spiritueux européens. Son réseau commercial, à l'échelle des Etats-Unis, se bat déjà pour introduire Pernod dans les états-clés du marché américain des spiritueux.

En projet : un vin français de marque appartenant au Groupe.
Austin Nichols a été fondée en 1855.

Austin Nichols & Co - *1290 Ave of the Americas - New York N.Y. 10104.*

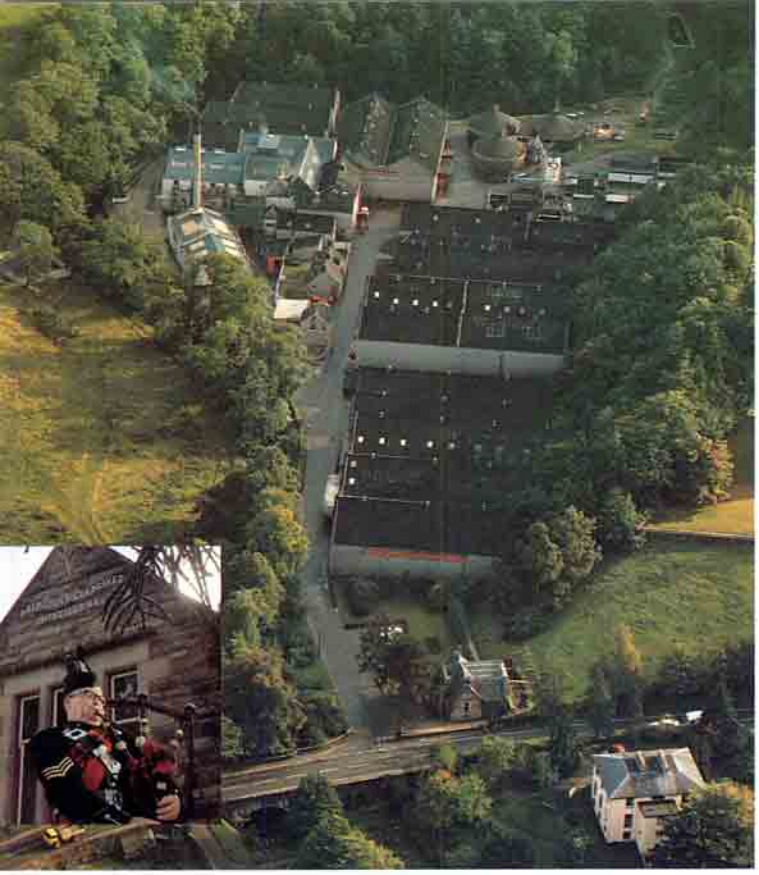

Grande-Bretagne.

Parkington.

Filiale britannique de SEGM, depuis 1977, distribue en Grande-Bretagne les marques Pernod, Bisquit et Besserat de Bellefon ainsi qu'un certain nombre de vins. En 1981, J.R. Parkington a repris la concession de Dubonnet.
En quelques années Parkington est devenu l'une des dix premières affaires de vins et spiritueux en Grande-Bretagne. La société a récemment fêté sa millionnième caisse de Pernod en 4 ans, soit l'équivalent des ventes des 40 années précédentes. La progression de Pernod en Grande-Bretagne est sans équivalent au cours des dix dernières années. En 1981, l'intégration croissante du marché (les pubs appartiennent aux grandes sociétés de brasserie) et la concentration des services achats a amené la SEGM a redéployer la force de vente de J.R. Parkington pour accroître l'importance des négociateurs par rapport au réseau traditionnel des représentants.

J.R. Parkington & Co Ltd - *Pernod House - Great West Road Brentford - Middlesex TW8 9DY.*

Campbell.

La société Campbell, filiale directe de Pernod Ricard, a été acquise par le Groupe en 1974. La distillerie Aberlour Glenlivet venait d'être entièrement modernisée et sa capacité doublée. Depuis 1974, la société s'est fixé pour objectif le développement des produits haut-de-gamme.
La société Campbell commercialise ses produits en Grande-Bretagne par l'intermédiaire de son réseau propre. En France, Pernod distribue White Heather (blended) et Aberlour Glenlivet (single malt) ; Ricard distribue Clan Campbell. Ces marques sont exportées dans le monde entier et plus particulièrement en Italie, en Australie, en Afrique du Sud et au Japon.
Aberlour Glenlivet a été récemment introduit sur le marché américain par Austin Nichols.
Campbell a fêté son centenaire en 1979 ; la même année la société s'est installée à Kilwinning où elle dispose d'une unité de production ultra-moderne.

The House of Campbell - *West Byrehill - Kilwinning - Ayrshire KAB 6NL.*

Suisse.

Perisem.

Filiale de la SEGM en Suisse, élabore et commercialise un certain nombre de produits du Groupe : les anisés, la Suze...

Perisem - *46, route de Saint-Julien - 1227 Carouge-Genève.*

Espagne.

Pracsa.

Filiale espagnole de SEGM, elle constitue une curiosité au sein du Groupe : dans une même unité sont élaborées les 3 marques rivales : Pernod, Ricard, Pastis 51. La Pracsa produit aussi la Suze et des alcools blancs : Arpon gin, Ron Bounty (Rhum), la vodka Petroff et les anisettes Bendor et Cusenier.

La société importe enfin les produits "made in France" du Groupe. Pracsa est fortement implantée sur le marché espagnol.

Ricard Espana *Torre Barcelona Avenida Franco 477 Planta 14 - Barcelona II.*

Allemagne fédérale.

Les produits du Groupe sont confiés à deux réseaux différents et à des distributeurs concurrents.
L'Allemagne fédérale achète aussi des moûts de raisin à Sopagly, filiale spécialisée du Groupe.

Ricard Bisquit GmbH - *Königsallee 96 - 4000 Düsseldorf.*
Pernod Segm Deutschland - *Königsallee 96 - 4000 Düsseldorf.*

Argentine.

Cusenier - SAIC.

Elle a commercialisé près de 8 millions de cols en 1981 (+ 8 %), notamment grâce à la production locale de produits spécifiques au marché argentin ("Mariposa", "Ocho Hermanos", punch "Capital de Castilla").

Dans un marché des boissons en baisse, SAIC progresse grâce à l'adjonction régulière de nouveaux produits.

L'importation de produits d'origine européenne est rendue difficile en raison des fortes fluctuations monétaires (dévaluation de 500 % en 1981).

SAIC O'Brien - *1202 (R 87) Buenos Aires.*

Nigeria.

Un gros marché pour Dubonnet.
Lancement en 1982 de Suze, Ambassadeur, brandy Dorville.

Ricard, 4e marque mondiale de spiritueux.

Pernod Ricard détient 56 % du marché mondial de l'anis avec 3 marques principales : Ricard, Pastis 51, Pernod. Ricard représente à elle seule 7.720.000 caisses, une performance qui place cette marque en quatrième position mondiale, après Baccardi, Smirnoff et quasiment à égalité avec Johnny Walker red.

Mais contrairement à ses concurrents, l'anis commence sa carrière à l'exportation et le potentiel de l'anis en dehors de l'Europe est encore pratiquement intact. Le vieux continent assure en effet 85% de la consommation de spiritueux anisés dans le monde.

Export : de nouvelles structures pour la SEGM.

En 1982, la société d'exportation des grandes marques (SEGM-Pernod Ricard international), chargée de la commercialisation des produits français en dehors des frontières nationales, adapte ses structures aux nouvelles conditions du marché . Ses réseaux commerciaux, autrefois spécialisés par produits, seront désormais spécialisés par zone géographique. Cette nouvelle organisation permettra de raisonner en termes de marché plutôt qu'en termes de produits, de réaliser plus facilement des arbitrages sur le terrain entre marques concurrentes (par exemple Pernod et Ricard) et de mieux contrôler les coûts. La direction centrale du marketing international est dédoublée en "spiritueux anisés" et "autres produits".

La SEGM a défini trois régions sur lesquelles elle concentre principalement son action : l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Extrême-Orient. Le Groupe s'intéresse cependant à l'ensemble du marché mondial, ainsi qu'en témoignent les contrats importants signés avec l'URSS et aussi la Chine.

Bilan social

Pernod Ricard emploie près de 7.000 personnes dans le monde dont environ 6.000 en France. Les six sociétés retenues pour l'établissement de ce bilan social sont les plus importantes du Groupe sur le territoire français et les plus représentatives de la politique sociale qui est menée. Ces sociétés (Pernod, Ricard, Cusenier, JFA-Pampryl, SPBG, SRBG) représentent 90 % des effectifs sur le territoire national.

Le Groupe face aux nouvelles mesures sociales.

"Le bon climat dans l'entreprise est l'une des clefs du succès commercial", dit volontiers le président Patrick Ricard et les sociétés du Groupe se sont toujours situées à la pointe du progrès social.
En 1981 M. Ricard pouvait annoncer avec confiance à l'Assemblée générale des actionnaires que le Groupe serait moins affecté par les mesures sociales préparées par le nouveau gouvernement que l'ensemble de l'industrie.

Relèvement du SMIC.

Le relèvement du SMIC à 2.909 F ne concernait aucun des 5.200 employés des six principales sociétés françaises du Groupe. Le salaire mensuel moyen des ouvriers était en 1980 de 4.840 F ; il est passé à 5.510 F en 1981.

Congés payés.

La majorité des personnels concernés par le bilan bénéficiait déjà de 5 semaines de congés payés et parfois bien davantage.

Retraite à 60 ans.

En raison des systèmes de pré-retraite très incitatifs, mis en place par les différentes sociétés, une quarantaine de personnes seulement avaient plus de 60 ans.

Semaine de 39 heures.

Plusieurs sociétés du Groupe avaient déjà adopté la semaine de 39 heures. Chez JFA-Pampryl et SPBG/SRBG, certains établissements pratiquaient aussi la semaine de 4 jours.

Chez Ricard, la durée de la semaine de travail vient d'être abaissée à 38 heures. Pour permettre au personnel cadre et à la force de vente de bénéficier de cet avantage, tous les établissements sont fermés un jour par mois.

Participation.

Dès 1939, M. Paul Ricard fait œuvre de précurseur en distribuant gratuitement des actions à son personnel. Et Pernod avait institué de son côté un système de participation aux bénéfices.
Au 31 décembre 1981, les actions mises gratuitement à la disposition du personnel, dans le cadre de la politique sociale spécifique à chaque société, ou en application de la loi du 24 octobre 1980 aussi détenues par les fonds communs de placement (créés dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion) représentent plus de 12,5 % du capital de Pernod Ricard.

En 1981, les différents régimes de participation en vigueur (qui concernent 76 % des effectifs des six sociétés) ont permis l'attribution de sommes pouvant atteindre 2,7 mois de salaire.

Quelques données.

Effectifs.

Au 31 décembre 1981 les six sociétés les plus importantes du Groupe employaient 5 224 salariés. L'importante restructuration en cours chez Cusenier depuis plusieurs années a eu pour conséquence des reclassements dans d'autres sociétés du Groupe et des départs, notamment en pré-retraite. C'est la principale raison de la baisse des effectifs (3,3 %). La répartition du personnel par catégories est pratiquement inchangée. La force de vente représente 26 % des effectifs.

répartition des effectifs par catégories

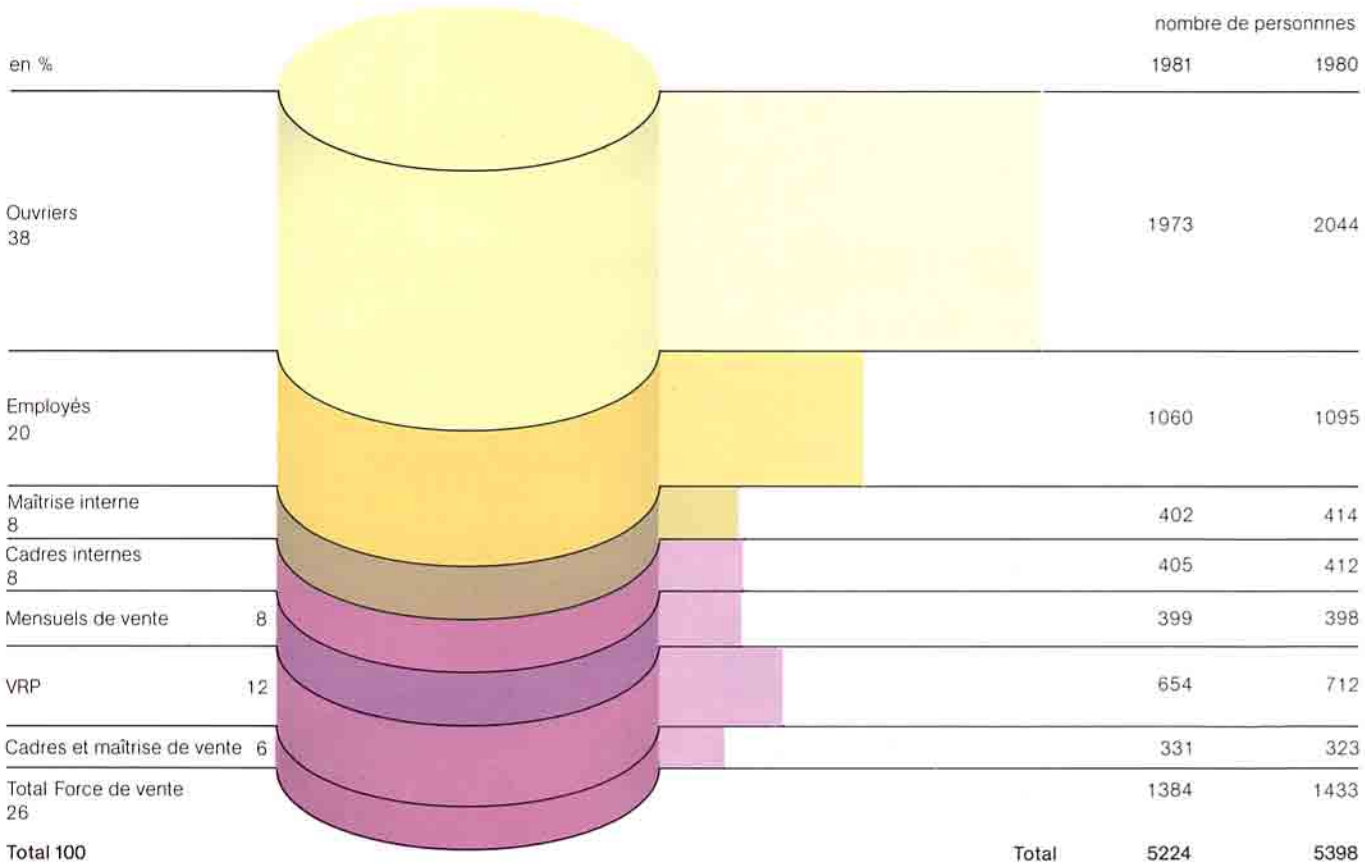

Age, ancienneté.

La progression de l'ancienneté des personnels du Groupe est très nette depuis quelques années. En 1981, elle passe de 10 ans et 7 mois à 10 ans et 10 mois. Les salariés présents dans le Groupe depuis plus de cinq ans composent les trois quarts de l'effectif considéré (+ 4 %). 29 % de cet effectif est féminin.

La moyenne d'âge des personnels du Groupe est de 39 ans et 1 mois, soit une légère augmentation (38 ans et 5 mois en 1980).

Cependant on assiste à un tassement des effectifs de plus de soixante ans, en raison des systèmes de pré-retraite, très incitatifs, mis en place dans plusieurs sociétés. Près de la moitié du personnel se situe dans la tranche d'âge 25/39 ans.

Pyramide des âges

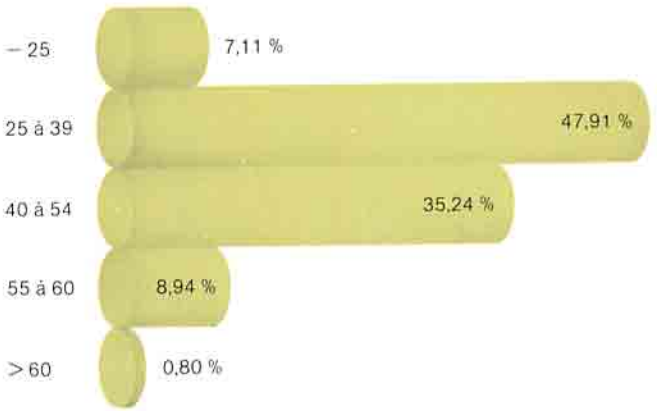

Pyramide des anciennetés

Rémunération.

L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés du Groupe a été constante depuis sa création en 1974. En 1981, la masse salariale correspondant à la déclaration annuelle des salaires a été de 488 millions de francs.

Catégorie	Age moyen	Ancienneté moyenne	Salaire annuel moyen
Ouvriers	40 ans 4 mois	10 ans 8 mois	66 194 F
Employés	37 ans 1 mois	10 ans 10 mois	70 167 F
Maîtrises	42 ans 8 mois	15 ans 5 mois	101 924 F
Cadres	44 ans 8 mois	15 ans 8 mois	213 777 F
Mensuels vente	30 ans 2 mois	4 ans 4 mois	80 617 F
V.R.P.	38 ans –	10 ans –	99 807 F
Encadrement vente	43 ans 3 mois	15 ans 9 mois	145 902 F
Moyenne	39 ans 1 mois	10 ans 10 mois	–

Evolution du pouvoir d'achat

des salariés des six sociétés considérées

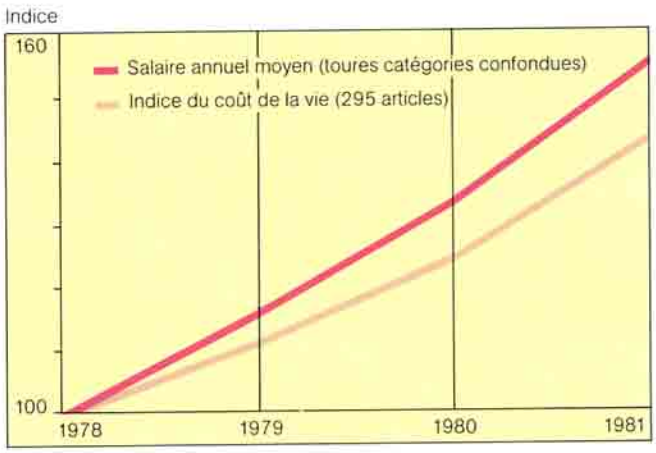

Conditions de travail.

Les conditions générales de travail sont un élément important de la satisfaction du personnel, du climat social des entreprises du Groupe et aussi de la productivité. Dans ce domaine des efforts constants sont entrepris. Au cours de l'exercice 1981, plus de 20 % des postes de travail ont été concernés par des améliorations.

Évolution du nombre de personnes concernées par l'amélioration des conditions de travail.

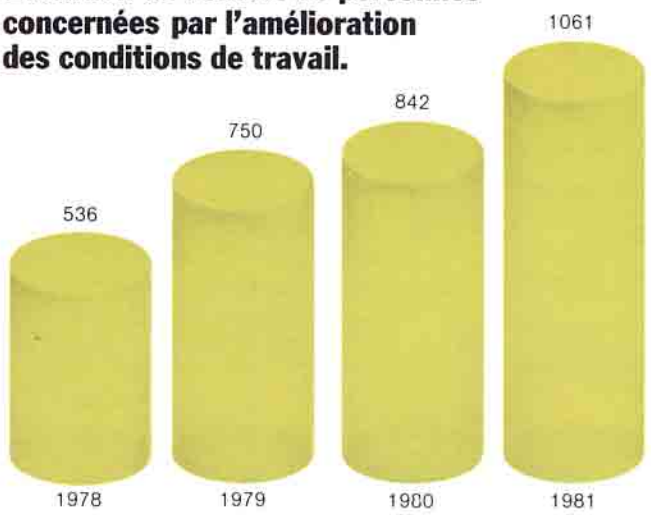

Accidents.

Le nombre d'accidents est en progression par rapport à 1980, mais en régression par rapport aux exercices précédents. Par contre le taux de gravité (donné par le nombre de jours d'arrêt) passe de 1,96 à 1,61.

Taux de fréquence

nombre d'accidents pour 1 million d'heure de travail

1978	1979	1980	1981
40,65	37,48	34,20	36,69

Taux de gravité

nombre de jours arrêt pour 1000 heures de travail

1978	1979	1980	1981
1,81	1,49	1,96	1,61

Absentéisme.

L'absentéisme progresse (4,72 contre 4,45 l'année précédente), en raison des congés pour maladie plus nombreux et qui représentent 73,57 % des causes d'absence.

Nombre de jours d'absence

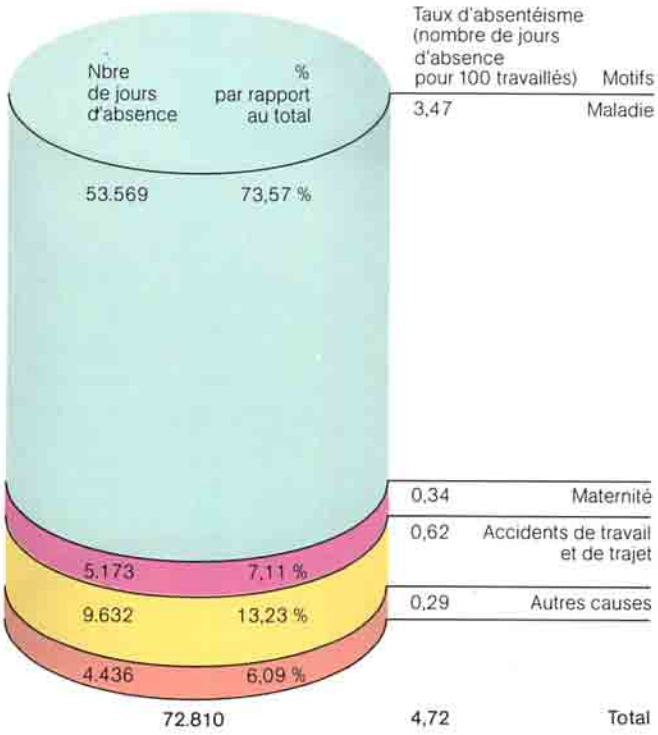

Formation.

Le budget "formation" connaît cette année encore une amélioration importante (+ 17 %). Il représente désormais environ 1,5 % de la masse salariale totale. 26,45 % des effectifs ont pu suivre un programme de formation professionnelle d'une durée moyenne de 32 heures 30 (+ 2 heures par rapport à 1980). Un effort particulier a été porté cette année sur les catégories "ouvriers" et "maîtrise et encadrement" bien que la force de vente ait bénéficié de plus de 35 % des dépenses de formation. En 1981, 44.883 heures ont été consacrées à ces programmes, soit 0,44 % du temps de travail.

	Nombre d'heures de formation % du temps de travail	Nombre de bénéficiaires Nombre d'heures par bénéficiaire	Bénéficiaires / Effectif total	Budget de formation % de la masse salariale
1978	29 077 heures 0,28 %	1 091 26 h 39 mn	20,7 %	3 625 775 1,15 %
1979	38 473 heures 0,36 %	1 271 30 h 16 mn	23,8 %	4 807 834 1,29 %
1980	42 886 heures 0,41 %	1 408 30 h 30 mn	26,1 %	6 212 334 1,43 %
1981	44 883 heures 0,44 %	1 382 32 h 30 mn	26,45 %	7 269 778 1,49 %

Répartition des heures de formation par catégorie

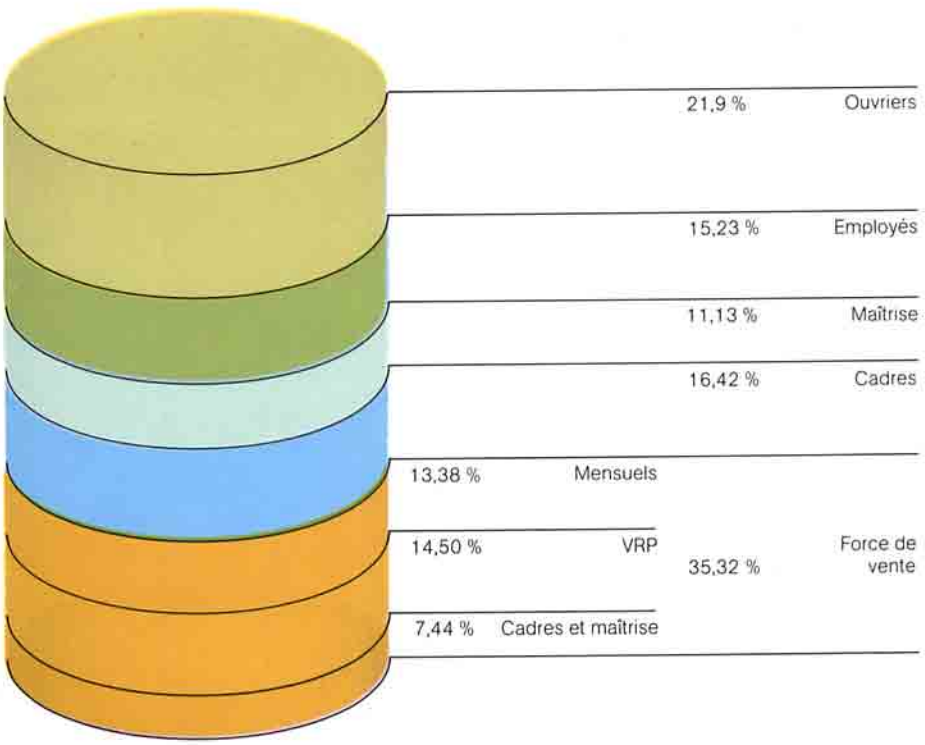

FANTA
ORANGE
FANTA
CITRON
Coca-Cola
PACIFIC
de RICARD
LE PASTIS SANS L'ALCOOL
CHOCO MILK
Finley
Bango
SANS BULLES
PAMPRYL
Jus d'orange
Jus d'ananas
La Cidraie
CIDRE DOUX
JOYEUX NORMAND
Pam-pam
Jus de Tomate
SIROP DE MENTHE
SIROP DE FRAISE
CUSENIER
Jus de raisin

Exercice 1981

Assemblée générale ordinaire
du 10 juin 1982

	Pages
L'action Pernod Ricard	34
Rapport du Conseil d'Administration	35
Ricard	38
Pernod	39
Cusenier	40
SEGM	41
Austin Nichols	42
SPBG	43
JFA Pampryl	44
Cidreries Distilleries Réunies	45
Sopagly	45
Campbell	46
Besserat de Bellefon	46
Participations	47
Bilan Pernod Ricard	48
Compte d'exploitation Pernod Ricard	50
Compte de pertes et profits Pernod Ricard	51
Rapports des Commissaires aux Comptes	52
Tableaux légaux	55
Comptes consolidés	58
Résolutions	63

L'action Pernod Ricard

Pernod Ricard fait partie des vingt valeurs les plus actives, à terme, à la Bourse de Paris. En 1981, le nombre de titres échangés sur le marché financier français s'est élevé à 4 700 par séance, en moyenne. Au cours du premier trimestre de l'exercice 1982, les transactions sont en très nette progression ; elles portent sur 6000 à 10000 titres Pernod Ricard, à chaque séance.

Après la nationalisation d'un certain nombre de valeurs françaises, Pernod Ricard apparaît 18e au classement des capitalisations boursières françaises.

Pernod Ricard est aussi coté sur le marché financier de Francfort - RFA.

Le titre demeure une valeur attractive, présentant peu de risques pour l'investisseur, en raison de la régularité des profits du Groupe et de la politique constante de rémunération élevée des actionnaires.

La progression du dividende correspond à une augmentation du pouvoir d'achat de 25% depuis 3 ans. En outre, Pernod Ricard a pris l'habitude de verser à ses actionnaires un acompte sur dividende, payable en janvier ; compte tenu de l'inflation, cet avantage n'est pas négligeable. Enfin, le rendement du titre s'est régulièrement accru, passant de 4,8% en 1977 à 8,8% en 1981 et 9,2% pendant le premier trimestre 1982 (dividende, avoir fiscal compris, rapporté au cours moyen de l'année). Pourtant le titre Pernod Ricard est loin d'être apprécié à la hauteur de ses performances. Au 31 décembre 1981, l'action cotait FF 296 soit 5,4 fois les bénéfices et 0,63 fois la situation nette.

Evolution du dividende

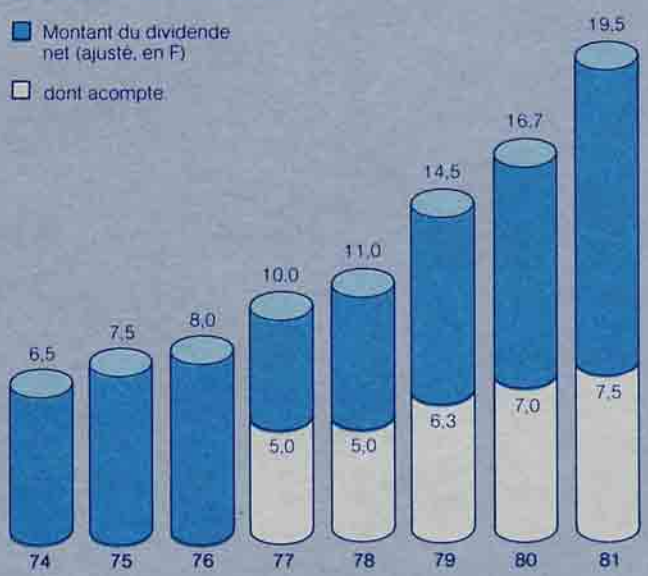

Dividende comparé à l'indice INSEE des prix

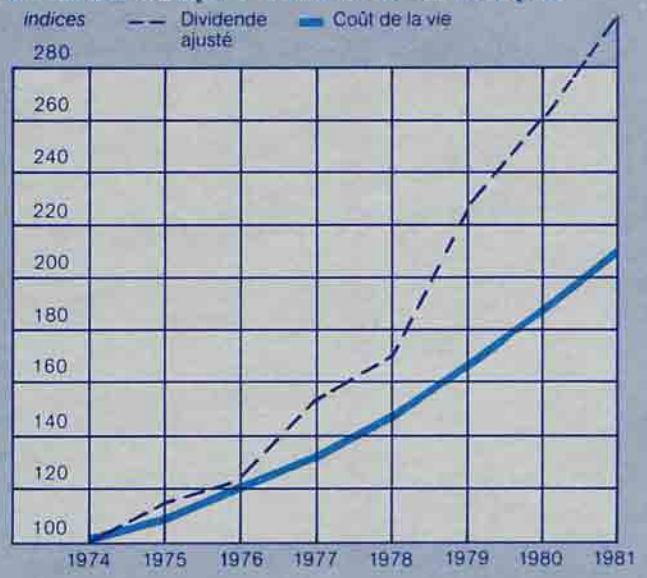

Rendement moyen du titre Pernod Ricard

(dividende + avoir fiscal rapporté au cours moyen de l'année)

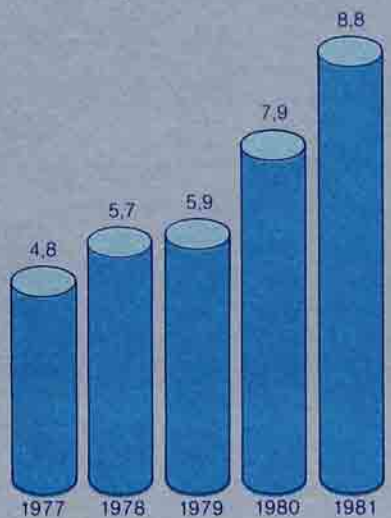

Cours de Bourse Pernod Ricard

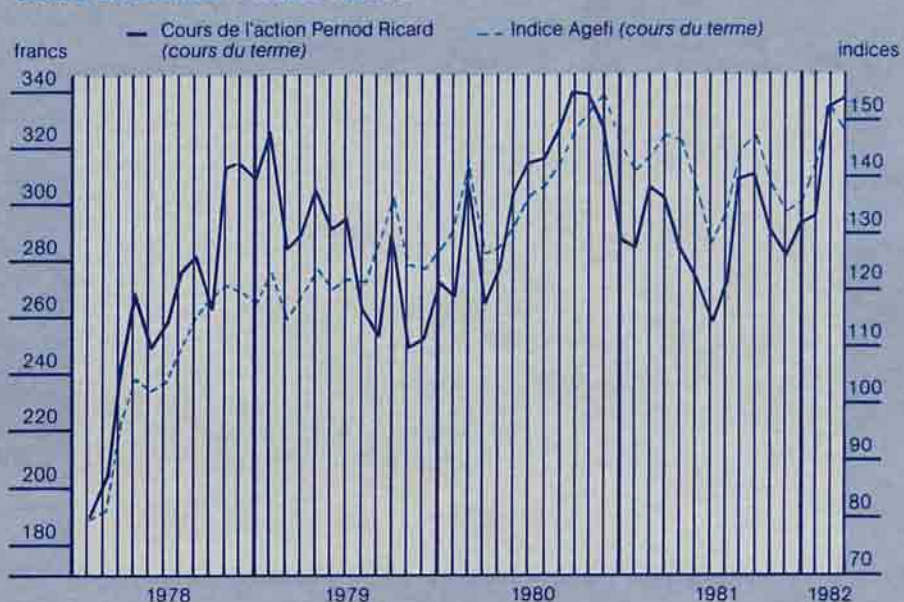

Rapport du conseil d'administration

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Société et de ses filiales en 1981 et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 1981.

Votre Conseil tient tout d'abord à évoquer la mémoire de M. Gaston Bourgeat, décédé le 21 décembre 1981. Administrateur de Pernod Ricard depuis sa création, et de Ricard depuis 1962, M. Bourgeat a fait bénéficier votre Conseil, pendant la durée de son mandat, de sa grande connaissance de votre Groupe et de sa clientèle.

En 1981, l'environnement économique médiocre et la modification de la fiscalité des spiritueux au 1er février ont été peu favorables à notre profession. Aucune variation significative des volumes n'est intervenue sur le marché des spiritueux. Celui des boissons rafraîchissantes sans alcool a poursuivi une croissance modérée, les colas et les jus de fruits ayant pour leur part progressé plus rapidement.

Malgré cet environnement peu favorable, les volumes des boissons alcoolisées et non alcoolisées vendues par votre Groupe ont augmenté en France de 2%.

A l'étranger, la taxation accrue sur les spiritueux a fortement infléchi l'évolution du marché dans certains pays comme l'Allemagne Fédérale, la Belgique, la Grande-Bretagne.

Dans ces conditions, la progression du résultat net consolidé (part du Groupe) qui s'établit à 20,2% est satisfaisante. Elle résulte d'une vigilance particulière à l'égard des charges d'exploitation et, pour une part également importante, de l'effet de change dégagé lors de la conversion en francs des activités exercées en devises par nos filiales étrangères et à l'exportation.

Cette amélioration de notre performance est l'œuvre de l'ensemble du personnel du Groupe. Votre Conseil vous prie de se joindre à lui pour remercier les collaborateurs de Pernod Ricard et de ses filiales pour le dynamisme et la compétence dont ils ont à nouveau fait preuve.

Pernod Ricard Société.

En tant que Société-Mère, Pernod Ricard n'a pas d'activités commerciales. Ses revenus proviennent essentiellement des redevances qui lui sont versées par Ricard, Pernod et Cusenier, au titre des marques qui leur sont concédées, des dividendes reçus, ainsi que des intérêts des prêts consentis aux filiales. En 1981, les recettes totales de votre Société se sont élevées à F 281 691 000 en progression de 9,7 % par rapport à 1980. L'augmentation des taux d'intérêts rémunérant les emprunts en dollars et en francs contractés lors de l'acquisition de notre filiale américaine Austin Nichols a alourdi nos charges financières, alors que nos autres charges d'exploitation évoluaient globalement à un rythme inférieur à l'inflation.

Plusieurs opérations à caractère exceptionnel influencent notre résultat net. La cession d'actifs non directement nécessaires à l'exploitation a donné lieu à F 32 236 000 de plus-value nette.

Le franc s'étant déprécié par rapport au dollar, une provision de F 36 900 000 a été constituée pour faire face à la perte de change potentielle sur nos emprunts en dollars. Nous vous rappelons que cette provision est largement compensée par l'appréciation parallèle de nos actifs en dollars, qui se sont réévalués de plus de 150 millions de francs.
Compte tenu de ces opérations, le bénéfice net de Pernod Ricard est de F 142 970 201,79.

Pernod Ricard : le Groupe.

En 1981, le périmètre de consolidation englobe pour la première fois la Grande Limonaderie de Vichy, dont la SPBG a pris le contrôle en décembre. Il reste par ailleurs inchangé.

Notre filiale Austin Nichols a procédé le 31 décembre 1980 à une réévaluation de ses actifs. Cette opération, intéressante au plan fiscal, a eu pour effet de répartir, en quasi-totalité, la survaleur dégagée lors de l'acquisition entre les immobilisations et les stocks. Elle se traduit dans les comptes de résultat par une réduction du bénéfice consécutive à une augmentation des amortissements et du prix de revient comptable des produits vendus. En contrepartie, le cash flow de la Société se trouve amélioré du montant de l'impôt sur les bénéfices économisé.

Afin de présenter un résultat conforme à la réalité économique, nous avons consolidé en 1981 les comptes d'Austin Nichols après réévaluation, ce qui n'avait pu être fait en 1980, année d'acquisition de la Société. Les résultats de l'année 1980 ont donc été retraités, afin de prendre en compte cette réévaluation ainsi que l'amortissement des survaleurs et d'être comparables à ceux de l'exercice. L'impact de ce retraitement sur le résultat 1980 est une diminution de F 9 406 000.

Le chiffre d'affaires, hors TVA, du Groupe s'est élevé en 1981 à F 6 436 095 000. Il n'est pas directement comparable à celui de 1980 en raison de la modification du niveau de perception des droits sur les alcools au 1er février 1981. Hors toute fiscalité, la progression du chiffre d'affaires consolidé est de 16,8 % et celle de la marge brute de 17,2 %. Les dispositions prises par les sociétés du Groupe pour limiter la croissance de leurs charges ont porté leurs fruits. Le résultat d'exploitation atteint F 643 736 000, en progression de 28,5 % sur celui de 1980. Il intègre un effet de change favorable sur la conversion en francs des activités réalisées en devises par les filiales étrangères et à l'exportation pour F 27 321 000.

Avant de vous présenter les activités et les résultats de chacune des principales filiales du Groupe, nous souhaitons vous informer des données caractéristiques de l'exercice et de son environnement.

En France, la consommation des spiritueux n'a pas progressé en volume par rapport à l'exercice précédent. La baisse des droits sur les anisés et sur les eaux-de-vie de grain (whisky, vodka, gin...) au 1er février 1982, et le déstockage qu'elle a provoqué en clientèle interdisent tout rapprochement avec nos expéditions de l'année précédente. En effet, si la consommation réelle des spiritueux anisés a légèrement augmenté en 1981, nos livraisons ont diminué de 5 %, nos clients ayant différé leurs achats, afin de bénéficier de la baisse des droits. Le marché des apéritifs à base de vin a encore fléchi en 1981 et, bien qu'Ambassadeur ait amélioré sa part de marché, nos marques sont en recul par rapport à l'année précédente. Suze a poursuivi son développement sur la plus grande partie du territoire national, à l'exception de la Région Parisienne. Des résultats commerciaux très satisfaisants ont été obtenus sur nos autres boissons alcoolisées : vin doux naturel, whiskies, gins, portos, et crème de cassis. Malgré les difficultés d'approvisionnement rencontrées en champagne, Besserat de Bellefon a pu développer ses expéditions sous sa marque de 2,6 %, tandis que le vin mousseux Café de Paris progressait de plus de 32 %.

Sur le marché des boissons sans alcool, les sociétés de notre Groupe ont réussi de brillantes performances. Avec des volumes en croissance de 4,9 %, les Sociétés Parisienne et Régionale de Boissons gazeuses ont dégagé des résultats d'exploitation excellents, en hausse de 60,5 %. JFA-Pampryl, dont les litrages vendus ont augmenté de 7,2 %, principalement grâce aux jus de fruits, a également amélioré ses résultats. Globalement, le secteur sans alcool réalise un bénéfice d'exploitation de plus de 80 millions de francs, soit 12,5 % du résultat consolidé du Groupe.

L'acquisition par SPBG en décembre 1981 d'une participation majoritaire de 74 % dans la Grande Limonaderie de Vichy assure dorénavant à notre Groupe la concession de Coca-Cola, Fanta et Finley sur plus de 90 % du territoire français.

A l'étranger, la crise économique internationale, le renchérissement du crédit et l'alourdissement de la fiscalité dans certains pays n'ont pas favorisé le développement de notre activité. Les ventes de la SEGM et de ses filiales ont fléchi de 6 % après plusieurs années de forte progression.

A l'origine de cette évolution se trouvent la Grande-Bretagne et la Belgique où la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation des taxes ont provoqué une chute de plus de 10 % du marché des spiritueux, ainsi que la R.F.A. où nos agents ont réduit leurs stocks. Nous tenons cependant pour encourageant le fait que les achats par les consommateurs soient restés soutenus en R.F.A., ainsi qu'en Suisse et en Espagne où les volumes vendus par nos filiales locales ont augmenté respectivement de 3,7 % et de 5,6 %. Ricard et Pastis 51 ont poursuivi leur développement à un rythme de 2 %, tandis que Bisquit, Dubonnet et Pernod enregistraient une baisse.

Aux Etats-Unis, le marché du Bourbon haut de gamme est resté porteur et Wild Turkey a poursuivi sa croissance en 1981 avec un volume de 6 420 000 bouteilles, soit 5,3 % de plus qu'en 1980. L'effort commercial important réalisé par Austin Nichols sur le Pernod a par ailleurs permis de développer les achats par les consommateurs de 14 %.

Financièrement, si les résultats de nos filiales Austin Nichols et Campbell sont satisfaisants, ceux de la SEGM sont déficitaires en raison des frais de fermeture de sa filiale Périsem do Brasil, décidée en juin 1981.

Depuis plusieurs années, nous vous tenons informés des mesures prises par Cusenier avec pour objectif d'affirmer la capacité bénéficiaire de cette société. Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'en 1981, le résultat d'exploitation de Cusenier, avant redevances versées à Pernod Ricard, est quasiment équilibré. L'amélioration résulte autant d'une politique commerciale sélective de promotion des produits les plus dynamiques, que d'une surveillance particulièrement stricte des charges d'exploitation. Pour la première fois depuis 1977, Cusenier présente donc cette année un résultat net positif, les cessions d'actifs hors exploitation ayant dégagé d'importantes plus-values.

Perspectives d'avenir.

L'année 1982 verra la poursuite de l'harmonisation de la fiscalité sur les alcools amorcée en 1981. La Loi de Finances prévoit en effet, pour application au 1er février 1982, la suppression des surtaxes exceptionnelles sur les anisés et les alcools de grain, et une hausse de 5,7 % sur les liqueurs et les eaux-de-vie, et de 6,2 % sur les apéritifs à base de vin. L'uniformisation du niveau des droits devrait donc être acquise au 1er février 1983 mettant ainsi un terme au processus engagé en 1981 suite à la condamnation de la

France par la Cour de Luxembourg le 27 février 1980. Les effets de la pause fiscale en France, en particulier sur l'anis, seront compensés par de nouvelles hausses de droits dans les autres pays de la CEE et par les difficultés inhérentes à la conjoncture économique nationale et internationale.

1982 sera également l'année du lancement par Ricard de PACIFIC, "le pastis sans l'alcool" qui s'adresse aux consommateurs de boissons rafraîchissantes et qui doit renforcer la diversification de notre Groupe dans le secteur du sans alcool.

Nous avons pu vous annoncer récemment la prise de contrôle de la SIAS-MPA, première société européenne de préparation de fruits frais destinés à l'industrie alimentaire, yaourts et glaces. Les perspectives de développement et de rentabilité offertes par cette affaire constituent pour notre Groupe une opportunité prometteuse, dans un domaine voisin de nos activités, ouvrant des synergies intéressantes.

Nous poursuivrons, par ailleurs, en 1982, les efforts entrepris pour renforcer le contrôle de notre gestion et pour diversifier notre activité dans les secteurs de croissance et de rentabilité.

Présentation des comptes.

Les comptes de l'exercice 1981 et les commentaires sont annexés au présent rapport.

Nous les soumettons à votre approbation.

Nous vous proposons également de porter de F 16,70 à F 19,50 le montant du dividende, soit une majoration de 16,8 %, permettant d'améliorer le pouvoir d'achat du revenu distribué aux actionnaires de près de 25 % en 3 ans.

L'affectation des résultats qui vous est soumise est la suivante :

Résultat de l'exercice	F 142 970 201,79
Dotation à la réserve légale	F 659 560,00
Montant distribuable	F 142 310 641,79
□ aux actionnaires à titre de premier dividende une somme égale à 6 % du capital social, soit	F 26 379 139,20
□ à la réserve spéciale de plus-values à long terme	F 28 684 918,85
□ aux actionnaires à titre de super-dividende la somme de	F 80 786 113,80
□ le solde disponible, soit étant reporté à nouveau	F 6 460 469,94
Montant réparti	F 142 310 641,79

Si vous approuvez le projet d'affectation ci-dessus, le dividende global rapporté à une action sera de F 29,25, se décomposant en :

Dividende distribué	F 19,50
Impôt déjà payé au Trésor	F 9,75

Nous vous demandons de fixer au 18 juin 1982 la date de mise en paiement du dividende sous déduction de l'acompte de F 7,50 versé le 15 janvier 1982.

Le tableau ci-dessous fait ressortir l'évolution des distributions réalisées au titre des trois derniers exercices :

Exercices	*Nombre d'actions*	*Montant net*	*Avoir fiscal*	*Revenu global*
1978	5 413 209	F 11,00	F 5,50	F 16,50
1979	5 413 209	F 14,50	F 7,25	F 21,75
1980	5 413 209	F 16,70	F 8,35	F 25,05

Administration.

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de sa gestion pour l'exercice 1981 à votre Conseil d'Administration, et plus particulièrement à la succession de M. Gaston Bourgeat, Administrateur décédé.

Le mandat de vos Administrateurs M. François Gérard et M. Arthur Veil Picard arrive à échéance avec la présente Assemblée ; nous vous proposons leur réélection pour une durée de 6 années.

RICARD

Ricard

Volumes commercialisés *(en milliers de litres)* : 60 771

Effectifs : 1 865

Centres de production : Marseille, Saint-Laurent-de-Mure, Thiais, Gevrey-Chambertin, Lille, Lormont, Noyal-sur-Vilaine, Bessan, Lignères, Meyras.

Marques principales : Ricard, Anisette Ricard, Cognac Bisquit, Vodka Karinskaya, Calvados Busnel, Dubonnet, Clan Campbell, Rhum Vana.

Gérard Serin, *Président*

En 1981, la consommation des apéritifs anisés s'est maintenue au niveau de 1980. La perspective de baisse des droits de consommation au 1er février 1982, dans le cadre de l'harmonisation de la taxation des alcools dans la CEE, a incité la clientèle à réduire ses stocks, entraînant une légère diminution des quantités livrées qui, pour Ricard, a atteint 2,4 %.

Au cours des deux derniers exercices, malgré une consommation française d'anisés en baisse de 1,2 %, Ricard a stabilisé ses volumes de vente, confortant ainsi sa position de leader, avec 45 % du marché.

Le renforcement de l'action commerciale et publicitaire sur le scotch whisky Clan Campbell a eu pour effet de développer les ventes au rythme de 12,5 %. Dans la seule Grande Distribution, la croissance de Campbell a été supérieure à 36 %.

Sur le marché du cognac, l'augmentation de la pression fiscale, tant en France qu'à l'étranger, a entraîné une nette régression du marché, à laquelle Bisquit n'a pas échappé. Les ventes des autres produits, Rhum Vana et Calvados Busnel sont en retard sur 1980, de même que les ventes de Dubonnet, dont le marché continue à décliner.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires, hors toute fiscalité, a augmenté de 13,6 % en 1981 (alors que le chiffre d'affaires hors TVA, mais droits inclus, diminue de 4,2 %, suite à la suppression du droit de fabrication). Le bénéfice d'exploitation progresse de 21 %. Après constitution d'importantes provisions pour hausse de prix et participation au personnel, le bénéfice net s'élève à FF 124 319 000. Il est supérieur de 11,3 % à celui de 1980.

Les importants investissements réalisés en 1981 pour FF 50 981 000 ont porté sur des améliorations de productivité et des conditions de travail dans les usines Ricard, ainsi que sur l'extension des installations de

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**2 294 864**	**2 198 105**	**– 4,2**
Marge brute	**730 974**	**849 676**	**+ 16,2**
Résultat net	**111 742**	**124 319**	**+ 11,3**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	373 422	391 434
Valeurs d'exploitation	340 693	322 573
Valeurs réalisables et disponibles	316 274	424 643
Total	**1 030 389**	**1 138 650**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	551 625	592 995
Dettes à long et moyen terme	22 055	24 713
Dettes à court terme	344 967	396 623
Résultat	111 742	124 319
Total	**1 030 389**	**1 138 650**

Lignères où sont regroupées toutes les activités du Département Bisquit. Le Centre de Jarnac ainsi libéré a été repris, pour partie, par Galibert et Varon. Cette filiale de Ricard qui produit et commercialise du rhum et du brandy laisse apparaître un bénéfice net de FF 206 000.

La Fondation Immobilière Ricard et la Société Richard ont respectivement réalisé en 1981 des profits de FF 206 000 et FF 258.000.

En 1982, Ricard lance sous la marque "Pacific" le pastis sans alcool de Ricard qui s'adresse principalement, en dehors des amateurs d'anis traditionnels, aux consommateurs de boissons rafraîchissantes.

Pernod

Pernod	
Volumes commercialisés *(en milliers de litres)*	51 885
Effectifs :	1 238

Centres de production et dépôts : Créteil, Lyon, Marseille, Mérignac, Rouen, Rennes, Moulins, Reims, Bastia, Ajaccio.

Marques principales : Pernod, Pastis 51, Suze, Cinzano, Byrrh, Whisky White Heather, Porto Warre, Armagnac Marquis de Montesquiou, La Duchesse, Rhum Naura, Calvados Lancelot, Porto Feist, Bourbon Wild Turkey.

Bernard Cambournac, *Président*

Globalement, les ventes de la Société ont été de 51,9 millions de litres en 1981 contre 55,2 millions de litres en 1980. Ce ralentissement s'explique essentiellement par le fléchissement général enregistré dans la vente à consommer sur place : cafés, hôtels, restaurants..., secteur où Pernod exerce une part importante de son activité. S'y ajoute un environnement économique défavorable. En revanche, Pastis 51 et Suze ont conforté leurs positions en Grande Distribution, grâce à une intensification de l'effort commercial. Les apéritifs à base de vin Cinzano et Byrrh ont diminué de 11,4 % sur un marché lui-même en nette régression. Par contre, le scotch whisky White Heather et le cassis La Duchesse ont progressé respectivement de + 25 % et + 7,6 %.

A noter enfin que la moto Pernod 250 cm^3, dont la construction par la Société Pernod a été entreprise courant 1980, a participé cette année à plusieurs compétitions et s'est notamment classée seconde de sa catégorie au Championnat de France du Mans.

Le chiffre d'affaires hors TVA, mais droits inclus, a diminué de 1,1 % suite à la suppression du droit de fabrication au 1er février 1981. Le chiffre d'affaires hors droits et taxes a néanmoins augmenté de 12,2 %, alors que les charges d'exploitation évoluaient au même rythme que l'inflation. Le résultat d'exploitation ressort à FF 142 738 000 contre FF 122 964 000 en 1980, soit une augmentation de 16,1 %. Le résultat net s'accroît de 13,3 % sur 1980. Il comprend les profits exceptionnels résultant de la cession des établissements de Lille et de Rennes, et une provision pour risque fiscal constituée à la suite du contrôle subi en 1981.

Les investissements de l'exercice s'élèvent à FF 38 230 000, constitués principalement de la construction de la future usine de Lyon-Dardilly et de l'installation dans de nouveaux locaux des Directions Régionales de Nantes et Nancy.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**1 660 858**	**1 641 953**	**– 1,1**
Marge brute	**537 126**	**609 556**	**+ 13,5**
Résultat net	**59 223**	**67 073**	**+ 13,3**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	279 113	293 623
Valeurs d'exploitation	101 176	76 235
Valeurs réalisables disponibles	411 259	476 119
Total	**791 548**	**845 977**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	338 621	358 536
Dettes à long et moyen terme	20 404	27 208
Dettes à court terme	373 300	393 160
Résultat	59 223	67 073
Total	**791 548**	**845 977**

Le chiffre d'affaires de la Société des Produits d'Armagnac a atteint FF 11 007 000, et son bénéfice d'exploitation FF 1 746 000 en progression de 73 %. La constitution d'une provision pour hausse de prix de FF 1 503 000 ramène le résultat net à FF 290 000 contre une perte de FF 479 000 en 1980. La Distillerie Laurent a absorbé la Société La Duchesse en 1981, regroupant ainsi l'élaboration et l'embouteillage des eaux-de-vie blanches dans ses établissements de Luxeuil. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de FF 7 709 000 et une perte nette de FF 103 000. Les Grandes Marques Continentales, qui distribuent la gamme Pernod dans les établissements de luxe, ont réalisé un chiffre d'affaires de FF 15 981 000 en augmentation de 53,2 %, et un bénéfice net de FF 305 000 contre une perte en 1980 de FF 408 000.

Enfin, Pernod a acheté à Pernod Ricard en 1981, la quasi-totalité des titres d'Euro-Equipement, dont le niveau d'activité est en repli sensible par rapport à 1980. Le bénéfice net de cette filiale en 1981 résulte de l'abandon par Pernod Ricard d'une créance détenue sur Euro-Equipement à hauteur de FF 12 100 000, afin de rétablir une situation positive.

CUSENIER
MAÎTRE DISTILLATEUR DEPUIS 1858
Eugène Cusenier

CUSENIER

Cusenier	
Volumes commercialisés *(en milliers de litres) :*	23 333
Effectifs :	803
Centres de production : La Courneuve, Cubzac, Thuir, Dijon.	
Marques principales : Ambassadeur, Pam-Pam, Mandarin, Alizé, Liqueurs Cusenier, Freezomint, King Peppermint, Café de Paris, Porto Cintra, Whisky Cutty Sark, Vodka Stolichnaya, Bourbon Old Crow, Gin Gilbey's.	

François Gérard, *Président*

Pour la première fois depuis son intégration dans le Groupe et grâce au redéploiement commercial et industriel qui s'en est suivi, Cusenier a équilibré en 1981 son exploitation. Cette performance est d'autant plus remarquable que, dans le secteur des apéritifs à base de vin, où Ambassadeur a amélioré sa part de marché, les volumes vendus ont baissé de 10 %, comme les cessions aux autres Sociétés du Groupe. Par contre, de bonnes performances ont été réalisées sur les marchés porteurs : Gin Gilbey's + 7,1 %, Cassis Cusenier + 18,4 %, vin doux naturel Vabé + 3,1 %, et surtout vin mousseux Café de Paris + 32,9 %. Les résultats décevants du secteur sans alcool, sirops et jus de fruits, amèneront Cusenier à revoir sa politique courant 1982.

Malgré la faible croissance de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes et de 6,7 % du chiffre d'affaires hors droits et taxes, la promotion des produits les plus rentables et la réduction des charges d'exploitation ont donc permis un retour à l'équilibre d'exploitation avant redevances versées à la société-mère. Le compte de pertes et profits enregistre notamment une provision pour hausse de prix de FF 1 159 000 et les plus values sur cessions d'actifs non nécessaires à l'exploitation pour FF 8 572 000. Compte tenu des pertes et profits divers, le résultat net est bénéficiaire de FF 3 392 000.

En 1982, Cusenier intensifiera son effort commercial sur les marchés porteurs afin d'asseoir son activité sur des bases solides et de conforter le redressement amorcé en 1980 et réalisé en 1981.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**519 228**	**521 818**	**+ 0,5**
Marge brute	**176 618**	**190 743**	**+ 8,0**
Résultat net	**(272)**	**3 392**	**–**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	123 851	124 808
Valeurs d'exploitation	185 026	180 158
Valeurs réalisables et disponibles	125 675	128 068
Résultat	272	–
Total	**434 824**	**433 034**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	207 492	208 612
Dettes à long et moyen terme	12 384	11 294
Dettes à court terme	214 948	209 736
Résultat		3 392
Total	**434 824**	**433 034**

SEGM

SEGM	
Volumes commercialisés *(en milliers de bouteilles)* :	61 905
Effectifs :	711

Marques principales : Pernod, Ricard, Pastis 51, Dubonnet, Ambassadeur, Suze, Byrrh, Liqueurs Cusenier, Cognac Bisquit, Armagnac Marquis de Montesquiou, Brandy Dorville.

René-Julien Baudinet, *Président*

La crise économique internationale, le renchérissement du coût du crédit et une pression fiscale accrue dans certains pays ont fortement pesé sur les résultats de la SEGM en 1981.

Globalement, la consommation de nos spiritueux a régressé d'environ 2 % sur les marchés de la SEGM, alors que les expéditions diminuaient de 6,8 % après plusieurs années de croissance soutenue. Cet écart s'explique par les mesures de réduction de stocks prises par nos agents, notamment en R.F.A. et en Italie, pour endiguer l'augmentation de leurs frais financiers. En Belgique, en Grande-Bretagne et au Danemark, l'augmentation parfois inconsidérée des taxes a provoqué une chute de plus de 10 % du marché des spiritueux.

Les marques les plus affectées par cet environnement ont été Pernod, dont le développement en Angleterre n'a pu être poursuivi, et Bisquit qui, sauf à Hong Kong, n'a pas échappé au marasme général sur ses principaux marchés.

Ricard en revanche a bien résisté en confortant ses positions en Espagne et en Italie, de même que Pastis 51 dont les volumes vendus ont été égaux à ceux de 1980.

Malgré cet environnement défavorable, le résultat d'exploitation de S.E.G.M. consolidé est bénéficiaire de FF 11 095 000 contre une perte de FF 7 381 000 en 1980. Ce redressement résulte pour une part des premiers effets des compressions de charges effectuées en cours d'année et, pour une autre part de l'écart favorable de conversion des activités des filiales étrangères. Les charges exceptionnelles de fermeture de la filiale brésilienne conduisent à une perte nette de 9 289 000 F.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**678 131**	**771 414**	**+ 13,7**
Marge brute	**270 537**	**311 215**	**+ 15,0**
Résultat net	**(2 192)**	**(9 289)**	**–**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	80 362	77 191
Valeurs d'exploitation	49 024	54 844
Valeurs réalisables et disponibles	244 269	294 236
Résultat	2 192	9 289
Total	**375 847**	**435 560**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	97 015	135 137
Dettes à long et moyen terme	35 406	10 724
Dettes à court terme	243 426	289 699
Total	**375 847**	**435 560**

En 1982, les modifications de structures et les réductions de charges décidée courant 1981 produiront tous leurs effets. Les trois filiales suisses ayant été fusionnées dans Périsem, leur gestion sera facilitée. Il en sera de même en Espagne où subsistent seulement Prac. SA : société de fabrication et Ricard : société commerciale. En Grande-Bretagne, où aucune amélioration du pouvoir d'achat n'est attendue, Parkington renforcera son action commerciale dans la Grande Distribution et étudie actuellement une extension de sa gamme. Au Brésil, enfin, les conditions économiques particulières ne permettant plus d'envisager une exploitation bénéficiaire dans un délai raisonnable, Périsem do Brasil a cessé toute activité fin 1981. L'ensemble de ces mesures permet d'envisager le retour de la SEGM à une situation bénéficiaire en 1982.

Austin Nichols & Co. Inc.
DISTILLERS & IMPORTERS OF WINES AND SPIRITS

AUSTIN NICHOLS

Austin Nichols and C°

Président : Thierry Jacquillat

Volumes commercialisés *(en milliers de bouteilles) :* 10 227

Effectifs : 268

Centres de production : Lawrenceburg, Kentucky (USA).

Marques principales : Bourbon Wild Turkey, Pernod, Campari, Champagne Henriot, Cognac Otard.

Marshall L. Berkowitz, *Directeur Général*

Sur le marché porteur aux États-Unis du bourbon haut de gamme, Wild Turkey a poursuivi sa croissance en 1981, atteignant un volume de 6 420 000 bouteilles, soit 5,3 % de plus qu'en 1980.

L'effort commercial important réalisé sur le Pernod depuis 1980 s'est traduit par une augmentation de 14 % des achats par les consommateurs. Ce résultat encourageant ne doit cependant pas dissimuler les difficultés inhérentes au lancement sur un marché aussi vaste d'un produit nouveau et original, et ce n'est que dans deux ans, au vu de l'analyse des résultats obtenus, que nous pourrons mesurer nos chances réelles de succès.

Il est à souligner également l'excellente performance réalisée par deux produits majeurs de la société, le whisky irlandais Murphy et le vin Rémy Pannier, dont les volumes ont augmenté respectivement de 18 % et 100 % en 1981.

Le chiffre d'affaires net de taxes s'est élevé à $ 69 047 000, soit une progression de 7,6 % par rapport à 1980 à activité comparable.

Au plan du résultat, l'opération de réévaluation des actifs pratiquée en 1980 conformément aux avantages autorisés par la législation fiscale américaine a réduit à $ 3 881 000 le résultat initialement de $ 7 711 000. En contrepartie, cette opération a permis un accroissement équivalent du cash flow.

Il est enfin à noter qu'au seul plan financier, l'acquisition d'Austin Nichols en 1980 sur la base d'un dollar à FF 4,22 génère chez Pernod Ricard des gains de change et des plus values potentielles non négligeables.

En effet, les ventes de l'exercice sont converties au cours moyen du dollar en 1981, soit FF 5,465, les produits consommés l'étant au cours historique d'achat, soit FF 4,224. Les résultats convertis en francs sont donc en forte croissance, le chiffre d'affaires augmente de FF 234 628 000 à FF 377 342 000 et le bénéfice net de FF 17 371 000 à FF 43 110 000.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980(1)	*1981*
Chiffre d'affaires hors taxes	**234 628**	**377 342**
Marge brute	**103 429**	**165 884**
Résultat net	**17 371**	**43 110**

(1) 8 mois.

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	78 503	81 592
Valeurs d'exploitation	292 446	294 586
Valeurs réalisables et disponibles	165 685	205 871
Total	**536 634**	**582 049**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	438 477	481 505
Dettes à long et moyen terme	0	9 726
Dettes à court terme	80 786	47 708
Résultat	17 371	43 110
Total	**536 634**	**582 049**

SPBG

Société Parisienne de Boissons Gazeuses	
Volumes commercialisés *(en milliers de litres)* :	179 504
Effectifs (SPBG et SRBG) :	848
Centres de production : Clamart, Rennes, Orléans, Lille, Lunéville, Lyon, Marseille, Vichy.	
Marques principales : Coca-Cola, Fanta, Finley.	

Claude Foussier, *Président*

Comme nous vous l'annonçions déjà pour l'exercice 1980, 1981 aura été pour les Sociétés Parisienne et Régionale de Boissons Gazeuses une année de croissance des volumes et des résultats.

Dans un marché des boissons rafraîchissantes sans alcool en légère diminution, Coca Cola a progressé de 7,4 %, bénéficiant notamment du développement spectaculaire de la restauration en "fast food". Pour s'adapter à ce nouveau type de distribution, SPBG et SRBG ont été amenées à assurer par elles-mêmes l'importation et la commercialisation des matériels de distribution automatiques propres à ce marché, et à créer une Direction spécialisée dans cette activité. Les ventes de boîtes 33 cl et de bouteilles plastiques 1,5 litre Coca-Cola se sont entre autres développées très rapidement.

Grâce à ses performances commerciales et à ses charges qui ont augmenté moins vite que l'inflation, le résultat d'exploitation consolidé de S.P.B.G. à structure comparable à 1980, est en très nette progression de 60,5 % sur un résultat 1980 lui-même satisfaisant. Les comptes de pertes et profits enregistrent une perte exceptionnelle pour changement de taux de consigne de FF 3 225 000, correspondant à l'augmentation de la dette de consignation, et des plus values sur cessions d'emballages consignés de FF 3 258 000. D'autre part, la provision pour dépréciation des titres SRBG constituée par SPBG en 1977 a été reprise. Le Résultat Net consolidé s'élève à FF 32 846 000. Il ne progresse que de 15,4 % du fait de la constitution d'une provision pour hausse de prix et de l'impôt sur les Sociétés, car SPBG et SRBG ont totalement épuisé leurs reports déficitaires antérieurs et supportent en 1981 une imposition complète de leurs bénéfices.

Résultats consolidés comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**409 405**	**487 712**	**+ 19,1**
Marge brute	**233 133**	**279 230**	**+ 19,8**
Résultat net	**28 454**	**32 846**	**+ 15,4**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	165 543	183 949
Valeurs d'exploitation	36 081	53 371
Valeurs réalisables et disponibles	96 868	138 953
Total	**298 492**	**376 273**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	63 426	91 746
Dettes à long et moyen terme	98 260	106 884
Dettes à court terme	108 352	144 797
Résultat	28 454	32 846
Total	**298 492**	**376 273**

Fin 1981, la Société Parisienne de Boissons Gazeuses a pris une participation majoritaire dans le capital de la grande Limonaderie de Vichy, elle-même concessionnaire Coca-Cola, Fanta et Finley dans la région Centre-Est à travers sa filiale la Société Vichyssoise de Boissons Gazeuses. Le Groupe assure dorénavant plus de 90 % des ventes de ces produits sur le territoire Français.

JFA-PAMPRYL

JFA-Pampryl	
Volumes commercialisés *(en milliers de litres)* :	91 428
Effectifs :	470
Centres de production : Nuits Saint-Georges, Bedarrides, Vernon, Marmande.	
Marques principales : Pampryl, Banga, Banga Quick, Pampr'Orange.	

Jean Herpin, *Président*

L'exercice 1981 a été marqué par le développement très rapide du marché des jus de fruits, fortement dynamisé par le succès des conditionnements en briks cartons. Le marché des boissons aux fruits a pour sa part été stagnant.

Les ventes de jus de fruits Pampryl sur lesquels la Société a renforcé son action publicitaire et promotionnelle, sont passées de 21,1 à 33 millions de litres, soit une augmentation de plus de 56 %, principalement réalisée sur les ventes en alimentation. Dans les cafés, les ventes de petits flaconnages ont retrouvé une croissance modérée. par contre, les volumes de Banga ont légèrement baissé sur un marché des boissons aux fruits en stagnation. Le prix élevé du verre perdu, la part de plus en plus grande prise par les marques de distributeurs et le resserrement de l'écart de prix entre jus de fruits et boissons aux fruits expliquent cette contre-performance.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires a augmenté de 24 %. Le résultat d'exploitation passe de FF 1 054 000 à FF 3 166 000. La constitution d'une provision pour hausse de prix de FF 12 202 000 conduit à un résultat net négatif malgré une reprise de provision de FF 2 263 000. Le fonds de roulement s'est amélioré de FF 4 489 000.

Les investissements de l'exercice atteignent FF 14 024 000 composés pour moitié d'emballages consignés.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**280 100**	**347 395**	**+ 24,0**
Marge brute	**143 159**	**177 006**	**+ 23,6**
Résultat net	**49**	**(6 003)**	**–**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	120 521	115 941
Valeurs d'exploitation	70 737	97 394
Valeurs réalisables et disponibles	74 270	96 434
Résultat		6 003
Total	**265 528**	**315 772**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	83 306	92 569
Dettes à long et moyen terme	43 554	40 194
Dettes à court terme	138 619	183 009
Résultat	49	
Total	**265 528**	**315 772**

CIDRERIES DISTILLERIES RÉUNIES

Cidreries Distilleries Réunies	
Volumes commercialisés *(en milliers de litres)* :	16 540
Effectifs :	176
Centres de production : Le Theil, Orbec, Cormeilles, L'Hermitage, Brecey, Dépôt de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères.	
Marques principales : Joyeux Normand, La Cidraie, Big Pom, Cidre-Quart.	

Philippe Aubertin, *Président*

Après trois excellentes campagnes, la récolte de pommes 1981 a été très faible.

Les ventes de Calvados ont fortement progressé, atteignant 9 500 hectolitres d'alcool pur, soit + 24 % par rapport à l'exercice 1980. Les ventes de cidre n'ont pas augmenté en volumes, mais le transfert du litre au profit des conditionnements de haut de gamme s'est accéléré.

La hausse sensible du résultat d'exploitation s'explique par l'augmentation des ventes de Calvados, par l'amélioration des marges sur les cidres et les jus de fruits et par des efforts de compression des charges d'exploitation. Le bénéfice net comptable, en diminution par rapport à celui de 1980, comprend la constitution d'une provision pour hausse de prix de FF 6 011 000 et une reprise de provision de FF 188 000.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**149 239**	**169 778**	**+ 13,8**
Marge brute	**39 001**	**45 380**	**+ 16,3**
Résultat net	**6 957**	**2 267**	**– 67,4**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	30 369	29 704
Valeurs d'exploitation	65 651	64 359
Valeurs réalisables et disponibles	23 639	31 664
Total	**119 659**	**125 727**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	73 875	83 589
Dettes à long et moyen terme	6 783	7 477
Dettes à court terme	32 044	32 394
Résultat	6 957	2 267
Total	**119 659**	**125 727**

SOPAGLY

Philippe Aubertin, *Président*
Julien Rhanc, *Directeur Général*

En 1981, Sopagly a commercialisé 379 419 hl contre 330 601 hl en 1980, soit une augmentation de 14,7 %. Suite au développement très rapide de la consommation de jus de fruits et de jus de raisin en particulier, les ventes sur le marché intérieur ont progressé au rythme record de 51 %, tandis que les ventes à l'exportation enregistraient un léger tassement. Sopagly exporte ses produits vers plus de dix pays Européens, parmi lesquels l'Allemagne, la Suisse et le Bénélux restent les principaux débouchés.

Ces bons résultats commerciaux se traduisent par une croissance du chiffre d'affaires de 35 % et du résultat d'exploitation de 82 %. Le résultat net de FF 3 232 000, comprend la constitution d'une provision pour hausse de prix de FF 473 000. Il augmente de 13,7 % par rapport à celui de 1980 qui enregistrait une reprise de provision pour hausse de prix de FF 1 575 000, ainsi que des profits exceptionnels pour FF 1 178 000.

Les investissements en cuves de stockage et en divers matériels de production se sont élevés à FF 2 114 000, leur financement a été entièrement assuré par l'entreprise.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**47 225**	**63 810**	**+ 35,1**
Marge brute	**13 769**	**18 308**	**+ 32,9**
Résultat net	**2 843**	**3 232**	**+ 13,7**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	8 246	8 644
Valeurs d'exploitation	17 451	18 385
Valeurs réalisables disponibles	11 512	15 458
Total	**37 209**	**42 487**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	12 317	14 775
Dettes à long et moyen terme	3 116	3 526
Dettes à court terme	18 933	20 954
Résultat	2 843	3 232
Total	**37 209**	**42 487**

CAMPBELL

Campbell and Son Ltd

Président : Thierry Jacquillat

Volumes commercialisés *(en milliers de bouteilles)* : 5 822

Effectifs : 150

Centres de production : Aberlour, Glasgow, West Byrehill.

Marques principales : Aberlour Glenlivet, Clan Campbell, White Heather.

Harold Currie, *Directeur Général*

En 1981, la profession du whisky écossais a connu un recul sensible de ses volumes tant à l'exportation (— 4 %) que sur le marché britannique (— 7 %). Les ventes globales de whisky de Campbell ont mieux résisté avec une baisse de 2 % seulement.

L'année 1981 a été marquée par une poursuite de la croissance des expéditions à destination de la France, aussi bien sur le pur malt Aberlour Glenlivet et le White Heather vendus par la Société Pernod, que sur le Clan Campbell commercialisé par Ricard.

A l'export, Campbell a poursuivi l'ouverture de nouveaux marchés et a consolidé ses positions auprès de ses principaux agents, en particulier au Japon, en Afrique du Sud, en Italie et en Australie.

Le chiffre d'affaires réalisé par Campbell en 1981 s'est élevé à FF 93 338 000, en progression de 12,2 % sur 1980.

L'appréciation de la livre sterling par rapport au franc, qui a un impact favorable au niveau de la conversion des comptes en Francs, les restitutions à l'exportation versées par la C.E.E., ainsi que la bonne tenue des charges ont permis à Campbell de dégager un résultat d'exploitation positif de FF 1 812 000 contre une perte de FF 2 719 000 en 1980. On notera en particulier que la société est parvenue à maintenir les frais financiers à leur niveau de 1980. Après prise en compte des diverses plus et moins-values sur cessions d'actifs et d'un crédit d'impôt de FF 1 167 000 le résultat net ressort à FF 3 289 000.

Résultats comparés 1980/1981

(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**83 205**	**93 338**	**+ 12,2**
Marge brute	**33 822**	**40 594**	**+ 20,0**
Résultat net	**(2 555)**	**3 289**	**–**

Bilans résumés

(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	27 661	36 260
Valeurs d'exploitation	114 845	107 112
Valeurs réalisables et disponibles	26 291	28 034
Résultat	2 555	
Total	**171 352**	**171 406**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	64 857	77 982
Dettes à long et moyen terme	3 207	2 881
Dettes à court terme	103 288	87 254
Résultat		3 289
Total	**171 352**	**171 406**

BESSERAT de BELLEFON

Besserat de Bellefon	
Volumes commercialisés *(en milliers de bouteilles)* :	1 248
Effectifs :	100
Centres de production : Reims, Le Mesnil-sur-Oger.	
Marques principales : Besserat de Bellefon, Salon.	

Paul Bergeot, *Président*

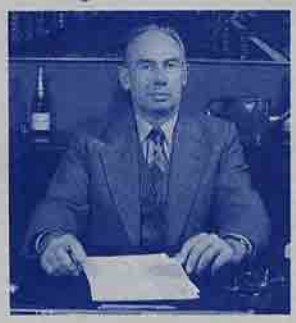

En Champagne, les vendanges ont été, en 1981, particulièrement faibles ; les stocks du négoce n'ont pu être remplacés qu'à concurrence de 39 % des sorties. Le prix du raisin, qui avait subi une très forte hausse lors de la campagne précédente, a peu évolué. L'obligation de maintenir ses stocks à un niveau compatible avec le respect de la qualité amène la profession à limiter ses expéditions.

Dans cet environnement difficile, Besserat de Bellefon a pu augmenter ses expéditions sous sa marque de 2,6 %, la croissance venant surtout de l'exportation. En revanche, les livraisons à Cusenier sous la marque Morlant ont été à nouveau réduites. Le chiffre d'affaires est resté sensiblement au niveau de 1980.

Le résultat d'exploitation élevé de 1980 n'a donc pas été atteint. Il s'établit en 1981 à FF 15 496 000, mais la constitution d'une provision pour hausse de prix de FF 16 900 000 conduit à une perte de FF 1 227 000.

Résultats comparés 1980/1981
(en milliers de francs)

	1980	*1981*	*Variation*
Chiffre d'affaires hors taxes	**78 198**	**77 011**	**– 1,5**
Marge brute	**48 457**	**43 990**	**– 9,2**
Résultat net	**922**	**(1 227)**	**–**

Bilans résumés
(en milliers de francs)

Actif	*1980*	*1981*
Immobilisations nettes	12 068	12 203
Valeurs d'exploitation	99 266	97 507
Valeurs réalisables et disponibles	26 822	24 645
Résultat		1 227
Total	**138 156**	**135 582**

Passif	*1980*	*1981*
Situation nette	62 712	79 824
Dettes à long et moyen terme	18 080	27 904
Dettes à court terme	56 442	27 854
Résultat	922	
Total	**138 156**	**135 582**

Participations

Astra Plastique

Astra Plastique produit des bouchons en plastique utilisés notamment dans l'industrie alimentaire. Le résultat d'exploitation s'élève à FF 4 500 000 et le résultat net à FF 2 042 000 contre FF 1 199 000 en 1980.

Grands Champagnes de Reims

Le résultat d'exploitation s'établit à FF 291 000 contre FF 1 110 000 en 1980. La reprise de provision pour hausse de prix pour un montant supérieur à celle constituée en 1981 conduit à un bénéfice net comptable de FF 1 256 000.

Warre

Malgré la baisse générale des ventes de Porto de plus de 10 % en 1981, les volumes vendus par Warre ont augmenté de 2,3 % et le chiffre d'affaires de 7,3 %. Le dividende versé à Pernod Ricard en 1981 s'est élevé à FF 110 608.

Bilan Pernod Ricard au 31 décembre 1981

1980	Actif	1981		
Montant net		Montant brut	Amortissements ou provisions	Montant net
	Frais d'établissement			
255 496 630,38	**Immobilisations**	**249 935 545,92**	**9 235 390,74**	**240 700 155,18**
24 626 305,60	Terrains	14 315 460,88		14 315 460,88
32 149 777,68	Constructions	33 877 134,81	6 022 189,20	27 854 945,61
352 232,58	Matériel et outillage	635 757,08	408 468,00	227 289,08
52 675,82	Matériel de transport	139 183,18	43 395,19	95 787,99
668 162,90	Mobilier et matériel de bureau	1 095 783,95	447 282,74	648 501,21
2 850 505,86	Agencements et installations	4 891 427,32	2 309 305,81	2 582 121,51
194 739 707,62	Immobilisations incorporelles	194 965 430,02	—	194 965 430,02
12 155,60	Autres immobilisations	15 368,68	4 749,80	10 618,88
45 106,72	Immobilisations en cours			
1 942 337 142,57	**Autres valeurs immobilisées**	**2 052 091 887,69**	**75 671 950,52**	**1 976 419 937,17**
123 476 030,39	Prêts et créances à plus d'un an	99 759 696,38		99 759 696,38
1 818 676 203,42	Titres de participation	1 952 296 817,55	75 671 950,52	1 876 624 867,03
184 908,76	Dépôts et cautionnements	35 373,76		35 373,76
134 220 219,63	**Valeurs réalisables à court terme ou disponibles**	**120 776 985,67**	**10 423,50**	**120 766 562,17**
74 167,50	Avances et acomptes au personnel	196 567,42		196 567,42
22 091 478,89	État, impôts et taxes	1 435 907,67		1 435 907,67
34 820 732,08	Sociétés apparentées	22 017 044,76		22 017 044,76
820 731,88	Autres débiteurs	23 915 314,66		23 915 314,66
45 116 176,94	Compte de régularisation actif	57 475 146,94		57 475 146,94
2 220 000,00	Prêts à moins d'un an	914 237,48		914 237,48
3 000 000,00	Effets à recevoir	625 000,00		625 000,00
188 486,46	Titres de placement et bons	196 801,96	10 423,50	186 378,46
25 871 105,04	Banques et chèques à encaisser	13 985 168,43		13 985 168,43
17 340,84	Caisse	15 796,35		15 796,35
2 332 053 992,58	**Total**			**2 337 886 654,52**
4 258 700,00	Engagements reçus			1 357 717,47

Commentaires sur le bilan

Immobilisations :

	en milliers de francs
Valeur nette au 1.01.1981	**255 496**
Acquisitions	828
Cessions	(13 850)
Amortissements 1981	(1 774)
Valeur nette au 31.12.1981	**240 700**

Divers immeubles hors exploitation ont été vendus en 1981. Il s'agit notamment de l'ancienne usine Pernod de Montreuil et des entrepôts d'Ivry-sur-Seine autrefois utilisés par les Vins du Postillon. Ces opérations ont dégagé une plus-value comptable de F 32 236 000.

Prêts à plus d'un an

	en milliers de francs
Valeur nette au 1.01.1981	**123 476**
Capitalisation des prêts consentis aux filiales	(30 000)
Remboursement de prêts filiales	(8 405)
Pertes sur abandons de créances	(178)
Autres mouvements	(921)
Créance sur l'État : actionnariat des salariés	15 787
Valeur nette au 31.12.1981	**99 759**

Le prêt de F 30 000 000 consenti à SEGM en 1980 a été incorporé au capital en 1981. Un abandon de créance, net des provisions antérieurement constituées, de F 178 000, a été consenti à Euro-Equipement, à Brugier Charrasse et à IMI-Bereb. Les autres mouvements sont principalement constitués par le paiement différé de la cession d'un immeuble.

Titres de participation :

		en milliers de francs
Valeur nette au 1.01.81		**1 818 676**
Acquisition de l'exercice		**1 166**
200 actions Pernod Ricard Investors	1 166	
Titres reçus en contrepartie d'augmentation de capital		**58 221**
200 000 actions SEGM	40 000	
1 500 000 actions Campbell	17 001	
28 % du capital de Cusenier SAIC	1 220	
Cessions de titres		**(20 000)**
99 999 parts Euro-Équipement	(20 000)	
Autres mouvements		**18 562**
Liquidations de filiales	(1 388)	
Mouvement des provisions	20 120	
Amortissements titres Soginnove	(250)	
Autres	80	
Valeur nette au 31.12.1981		**1 876 625**

1980 Montant	Passif	1981 Montant
1 517 825 412,88	**Capitaux propres et réserves**	**1 542 351 853,69**
433 056 720,00	Capital social	439 652 320,00
813 692 312,00	Primes d'émission et de fusion	824 080 503,01
43 305 672,00	Réserve légale	43 305 672,00
76 970 905,34	Autres réserves	59 020 400,16
62 085 303,54	Plus-values à long terme	87 578 458,52
88 714 500,00	Provisions spéciales constituées en franchise d'impôts	88 714 500,00
223 026 910,64	**Écarts de réévaluation**	**218 663 513,09**
219 538 434,82	Réserve de réévaluation	215 561 102,19
3 488 475,82	Provision spéciale de réévaluation	3 102 410,90
12 081 804,85	**Report à nouveau**	–
1 752 934 128,37	**Situation nette**	**1 761 015 366,78**
20 797 693,83	**Provisions pour pertes et charges**	**59 856 804,82**
266 652 500,00	**Dettes à long et à moyen terme**	**125 652 500,00**
266 652 500,00	Autres dettes à plus d'un an	125 652 500,00
205 808 235,13	**Dettes à court terme**	**248 391 781,13**
343 833,62	Fournisseurs	1 624 865,28
320 841,48	Impôts et taxes	71 965 191,58
183 882 144,14	Sociétés apparentées	160 786 299,83
5 469 949,99	Autres créanciers	3 858 039,78
9 488 714,11	Compte de régularisation passif	7 422 421,55
1 000 000,00	Emprunts à moins d'un an	1 143 750,00
5 302 751,79	Banques	1 591 213,11
85 861 435,25	**Résultats**	**142 970 201,79**
2 332 053 992,58	**Total**	**2 337 886 654,52**
31 741 150,00	Engagements donnés	25 747 851,00

Les actions Pernod Ricard Investors ont été comptabilisées au cours du $ au jour de la constitution de la Société, soit : 1 $ = 5,55. N'ayant plus d'activité, la Société de Fabrication et de Distribution de Produits Alimentaires a été liquidée, laissant apparaître un mali de F 53 000. Le mouvement des provisions est principalement constitué de la reprise de provision sur les titres Euro-Équipement qui ont été cédés à Pernod. Les titres Soginnove ont fait l'objet d'un amortissement exceptionnel de F 250 000 dans le cadre du régime fiscal des Sociétés Financières d'Innovation sur la partie libérée des titres souscrits, soit F 500 000.

Situation nette :

Ce poste a été mouvementé des opérations suivantes :

	en milliers de francs	
Montant au 1.01.1981		**1 752 934**
Décision de l'AGO du 11.06.1981		(4 539)
□ prélèvement du report à nouveau	(12 082)	
□ prélèvement sur réserves facultatives	(17 950)	
□ dotation à la réserve spéciale de plus-values à long terme	25 493	
Augmentation du capital		6 595
Prime d'émission		10 106
Reconstitution de la prime de fusion CDC		282
Écarts de réévaluation		(4 363)
□ cessions d'immobilisation	(4 209)	
□ amortissement de la provision spéciale	(154)	
Montant au 31.12.1981		**1 761 015**

Pernod Ricard n'ayant pu utiliser en 1981 la provision constituée par prélèvement sur la prime de fusion CDC pour faire face à l'imposition des plus-values de fusion, cette fraction a été réintégrée dans le poste prime de fusion. L'augmentation de capital aux fins de distribution d'actions aux salariés a donné lieu à une prime d'émission de F 10 106 000.

Dettes à long et moyen terme :

La trésorerie de Pernod Ricard s'étant reconstituée, l'utilisation d'emprunts à long terme a pu être provisoirement suspendue. Le montant des emprunts à long terme non mobilisés au 31.12.1981 s'élevait à F 140 000 000.

Provision pour pertes et charges :

Au 31 décembre 1981, le cours du dollar étant supérieur à celui du 1er janvier, une provision pour pertes de change de F 36 909 000 a été comptabilisée.

Compte d'exploitation Pernod Ricard

Débit	1980	1981
Frais de personnel	10 954 677,43	12 787 089,26
Impôts et taxes	1 237 558,39	1 548 729,02
Travaux, fournitures et services extérieurs	17 748 448,46	18 633 547,10
Transports et déplacements	994 064,62	1 005 622,60
Frais divers de gestion	6 344 240,98	6 625 033,74
Frais financiers	46 531 257,25	69 747 540,66
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	6 842 041,54	1 774 586,98
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions	6 489 586,82	41 676,00
Bénéfice d'exploitation	159 564 456,37	169 526 959,71
Total	**256 706 331,86**	**281 690 785,07**

Crédit	1980	1981
Redevances	130 664 227,31	148 861 053,50
Produits accessoires	4 814 331,31	4 567 706,94
Produits financiers	121 227 773,24	128 262 024,63
Total	**256 706 331,86**	**281 690 785,07**

Commentaires sur le compte d'exploitation

Redevances :

Ce poste représente quasi exclusivement les royalties versées à Pernod Ricard par ses filiales Ricard, Pernod et Cusenier au titre de la concession des marques exploitées par ces sociétés.

Produits et frais financiers :

Les dividendes reçus des filiales s'élèvent à F 113 505 000. Les produits des placements financiers à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe sont de F 14 734 000. Les frais financiers sont en forte augmentation en raison, d'une part de l'augmentation des taux et d'autre part du financement de l'acquisition d'Austin Nichols sur 12 mois en 1981 contre 8 mois en 1980.

Dotation aux amortissements :

La dotation de 1980 comprenait l'amortissement exceptionnel des frais d'établissement liés à l'acquisition du siège social.

Dotation aux provisions :

Elle correspond à une provision sur les titres des Établissements Vinicoles Champenois.

Compte de pertes et profits Pernod Ricard

Débit	1980	1981
Pertes sur exercices antérieurs	362 249,54	1 094 400,36
Pertes exceptionnelles	19 202 998,58	77 941 775,78
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	89 214 500,00	3 421 318,48
Impôts sur les bénéfices	—	11 807 834,31
Bénéfice net	85 861 435,25	142 970 201,79
Total	**194 641 183,37**	**237 235 530,72**

Crédit	1980	1981
Bénéfice d'exploitation	159 564 456,37	169 526 959,71
Profits sur exercices antérieurs	300 336,68	495 975,28
Profits exceptionnels	16 768 324,49	32 508 754,92
Pertes sur exercices antérieurs et pertes exceptionnelles couvertes par des provisions	3 871 274,78	34 703 840,81
Crédit d'impôt sur bénéfice intégré	14 136 791,05	—
Total	**194 641 183,37**	**237 235 530,72**

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Le passage du résultat d'exploitation au résultat net comptable s'explique comme suit :

	en milliers de francs
Résultat d'exploitation 1981	**169 527**
Plus-values sur cessions	32 509
Pertes sur créances Euro-Equipement et IMI-Bereb	(5 528)
Provision pour perte de change	(36 909)
Impôt sur les sociétés	(11 808)
Provisions hors exploitation	(3 421)
Autres pertes et profits (solde)	(1 400)
Résultat net 1981	**142 970**

□ plus-values sur cessions d'immeubles : il s'agit des plus-values sur cessions de l'entrepôt d'Ivry-sur-Seine et de l'usine de Montreuil, ainsi que sur les autres immeubles cédés.

□ provision pour perte de change : il s'agit de la perte de change potentielle sur un emprunt à moyen terme de $ US 30 000 000, traduisant l'écart de taux de change entre le 1er janvier et le 31 décembre 1981.

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice 1981.

Nous avons procédé, en cours d'exercice et à la clôture, aux vérifications et investigations que nous avons estimées nécessaires, en application des règles de diligence normale en matière de Commissariat aux Comptes.

Les comptes de l'exercice social arrêté au 31 décembre 1981 se traduisant par un bénéfice de F 142 970 201,79 ont été établis de façon correcte dans une forme et selon des méthodes d'évaluation dans l'ensemble inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Votre Conseil d'Administration fournit en annexe de son rapport, des commentaires concernant les principaux chapitres du bilan, des comptes d'exploitation générale et pertes et profits.

Comme lors des exercices précédents, l'imposition des Sociétés du Groupe a été pratiquée suivant le régime de l'intégration fiscale, avec les conséquences qui en découlent.

Nous ajouterons les précisions suivantes, concernant :

les provisions

Compléments de dotation aux provisions destinées à faire face à des charges ou risques prévisibles, entre autres :

sur la perte de change sur l'emprunt Austin Nichols, dont la provision a été portée de F 11 947 500 à F 48 847 500.

sur les risques faisant suite à un contrôle fiscal dont le résultat n'était pas devenu définitif à la clôture de l'exercice, F 2 447 931,48.

les prêts à plus d'un an

Transformation du prêt de F 30 000 000 consenti à la SEGM, en souscription à l'augmentation de capital de cette Société.

Remboursement des prêts consentis à Santa Lina F 8 405 460,70 et Brugier Charasse F 500 000.

Abandons de créances sur Euro-Equipement (F 6 700 000) et Brugier Charasse (F 5 400 000), toutes deux entièrement provisionnées, ainsi que sur IMI BEREB (F 1 719 567,39), provisionnée à concurrence de F 1 442 217,81.

Augmentation des "prêts de consommation" Titres de Participation de F 4 005,65.

Reprises de provisions relatives aux abandons de créances ci-dessus mentionnées (F 14 142 217,81).

les participations

Dans le cadre de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons examiné les mouvements enregistrés dans les participations de votre Société, dont le montant, avant provision pour dépréciation, est passé de F 1 914 220 208,94 à F 1 952 296 817,55. Cette variation résulte des mouvements suivants :

Augmentations	
200 000 actions SEGM, d'une valeur nominale unitaire de 100 F, avec prime d'émission de F 20 000 000	40 000 000
1 500 000 actions CAMPBELL, d'une valeur nominale unitaire de 1 £	17 001 000
569 896 635 actions Cusenier SAIC, d'une valeur nominale unitaire de 1 peso	1 220 000
1000 actions de Pernod Ricard Investors Inc. d'une valeur nominale unitaire de 10 cents	555,50
avec versement à titre d'avance de 209 900 dollars, soit	1 165 994,50
70 actions SFD	16 000,00
	59 403 550,00
Diminutions	
99 999 parts Euro-Equipement cédées à Pernod pour 1 F	19 999 800
19 970 actions SFD (Société liquidée)	1 072 451
6 995 actions Ricard italie (Société liquidée)	331 608
Divers Titres	4 259,39
	21 408 118,39

Par ailleurs, les actions Pavillon de l'Elysée ont enregistré un complément de valorisation de F 81 177.

A la suite de la vente des participations Euro-Equipement et Ricard Italie, les provisions constituées sur ces titres pour respectivement F 19 999 799 et F 161 824 ont été réintégrées.

Des dotations pour provisions sur les Titres E.V.C. (F 39 568) et pour amortissements sur ceux de Soginnove (F 250 000) ont été effectuées.

Les comptes d'engagements reçus ou donnés font l'objet d'inscriptions régulières.

Conformément à l'article 228 de la loi du 24 juillet 1966, le rapport de votre Conseil d'Administration ainsi que les documents destinés aux actionnaires nous ont été communiqués en temps utile. Nous avons vérifié la sincérité des informations relevant de notre compétence, relatives à la situation financière et aux comptes sociaux, qui y sont mentionnées, sans avoir d'observations particulières à présenter.

La proposition d'affectation des résultats est autorisée par la loi et vos statuts dans le cadre du respect de l'égalité entre les actionnaires.

En outre, en prescription des articles 95, 96 et 97 de la loi précitée, nous nous sommes assurés du respect des prescriptions légales et statutaires relatives aux actions déposées par vos administrateurs en garantie de leur gestion.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits et le bilan, tels qu'ils sont présentés, sont réguliers et sincères.

Paris, le 28 avril 1982.

Jean DELQUIÉ

Société d'Expertise Comptable
André et Louis GENOT

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions prises sous les articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations traitées par votre Société avec ses Administrateurs ou ses Directeurs Généraux, ou avec d'autres entreprises administrées, gérées ou dirigées par vos administrateurs ou Directeurs Généraux.

Préalablement à l'examen des dites opérations, dont nous avons été avisés par votre Conseil, nous constaterons, comme les années précédentes, que votre Société est liée avec un certain nombre de filiales ayant des Administrateurs communs avec elle, et dont elle détient la quasi totalité du capital.

Les nombreuses opérations traitées avec ces sociétés restent soumises à la procédure de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, à l'exception toutefois des opérations courantes et conclues à des conditions normales, telles que prévues à l'article 102 de cette loi.

Il en est ainsi plus particulièrement des diverses prestations de services échangées et des opérations réciproques de trésorerie ; toutes opérations qui relèvent de la pratique courante dans les groupes, entre mère et filiales et dont les facturations peuvent être considérées comme faites raisonnablement au mieux des intérêts des Sociétés en cause.

L'ensemble de ces opérations se trouve résumé dans le tableau ci-joint.

I - Conventions antérieurement autorisées.

A ce titre, nous avons noté le maintien en totalité, ou en partie, de diverses avances ou cautions consenties à des filiales ou sociétés apparentées, dont le détail figure dans le tableau annexé au présent rapport.

De même, votre Société a facturé aux Sociétés Ricard, Pernod et Cusenier les royalties dans les mêmes conditions que l'exercice précédent. En ce qui concerne SEGM, elle a, comme l'année précédente, abandonné les royalties.

Par ailleurs, le mécanisme de l'intégration fiscale mis en place, après autorisation du ministère de l'Economie et des Finances en date du 29 février 1977, s'est poursuivi au cours de l'exercice.

II - Conventions nouvelles.

Votre Conseil d'Administration a autorisé les conventions nouvelles suivantes au cours des réunions tenues :

□ le 23 avril 1981 :
Souscription à l'augmentation de Capital de Campbell pour £ 1 500 000,00.
Cette opération a été comptabilisée dans le poste titres de participation pour F 17 001 00,00.

□ le 29 septembre 1981 :
Mise à la disposition de la SEGM d'une somme complémentaire de F 10 000 000,00 qui porte ainsi son compte de prêts à F 40 000 000,00.
La totalité de ces prêts a été utilisée pour souscrire à l'augmentation de capital qui a été décidée par l'AGE de la SEGM du 9 novembre 1981.

□ le 16 décembre 1981 :
Abandon de la créance Euro Equipement à hauteur de F 12 100 000,00 et cession de la totalité de la participation à la Société Pernod pour la valeur de 1 franc.

Telles sont Mesdames, Messieurs, les opérations dont nous avions a vous rendre compte.

Paris, le 22 mars 1982

Jean DELQUIÉ

Société d'Expertise Comptable
André et Louis GENOT

Commissaires aux comptes

Sociétés concernées	Administrateurs communs	Comptes de bilan présentant un solde au 31 décembre 1981			Comptes de résultats			
		Débiteurs	Créditeurs	Nature	Charges	Nature	Produits	Nature
RICARD			20 900 000,00	Compte de prêts	2 147 719,52	Intérêts	39 307,12	Intérêts
	P. Ricard (1)	36 052 209,39		Compte courant (5)	50 898,22	Charges diverses	82 057 657,82	Royalties
	J. Hémard	26 741 142,20		Compte régularisation-actif	374 820,20	Pertes sur exercices antér.		
			8 179,66	Compte fournisseurs		Rever. résul. 80 particip. Sempa-Chimie		
PERNOD	P. Ricard (1)	20 597 727,36		Compte régularisation-actif	11 499 072,23	Intérêts	62 873 771,07	Royalties
	C. Foussier		83 000 000,00	Compte de prêts	9 296 046,46	Prestations laboratoire	514 413,00	Prestations diverses
	F. Gérard		8 375,54	Compte de fournisseurs	1 522 033,28	Charges diverses		
	J. Hémard	6 512 751,60		Compte courant (5)	249 880,13	Pertes sur exercices antér.		
	B. Cambournac					Rever. résul. 80 particip. Sempa-Chimie		
SEGM	P. Ricard (1)	10 900 000,00		Compte de prêts	344 068,00	Charges diverses	1 943 759,04	Intérêts
	J. Chatin	732 262,92		Compte régularisation-actif			1 138 901,54	Prestations diverses
	C. Foussier		9 052 937,07	Compte courant (5)				
	J. Hémard							
	B. Cambournac (2)							
JFA		2 100 000,00		Compte de prêts	1 866,96	Charges diverses	2 678 534,22	Intérêts
	P. Ricard (1)		17 690 988,63	Compte courant (5)			107 491,69	Prestations diverses
	C. Foussier	794 744,19		Compte régularisation-actif				
	J. Hémard		355,62	Compte fournisseurs				
				Cautions d'emprunts 14 450 000				
GALIBERT ET VARON	P. Ricard	10 273,97		Compte régularisation-actif			10 273,97	Intérêts
SPBG			23 900 000,00	Compte de prêts	4 043,90	Charges diverses	561 083,39	Prestations diverses
	P. Ricard (1)	15 030 488,35		Compte courant (5)	2 317 932,47	Intérêts		
	C. Foussier	20 696,36		Compte régularisation-actif				
	J. Hémard		1 101 350,13	Compte régularisation-passif				
		161 700,00		Chèques à encaisser				
				Cautions d'emprunts 7 200 000				
EVC	P. Ricard							
	T. Jacquillat (1)	25 918,68		Compte courant (5)				
BESSERAT DE BELLEFON		5 500 000,00		Compte de prêts	7 686,60	Charges diverses	5 100,00	Prestations diverses
	P. Ricard (1)	63 125,51		Compte courant (5)			939 639,11	Intérêts
	J. Chatin	211 215,07		Compte régularisation-actif				
			1 255,97	Compte fournisseurs				
CHAMPAGNES SALON		2 000 000,00		Compte de prêts			250 856,17	Intérêts
	P. Ricard (1)	148 627,40		Compte régularisation-actif			22 600,00	Prestations diverses
CUSENIER	P. Ricard (1)		14 000 000,00	Compte de prêts	77 440,39	Intérêts	243 519,17	Intérêts
	C. Foussier		20 160 172,18	Compte courant (5)	419 149,23	Charges diverses	3 929 624,61	Royalties
	F. Gérard	1 093 550,91		Compte régularisation-actif			176 599,00	Prestations diverses
	B. Cambournac (2)		5 706,36	Compte fournisseurs				
SOPAGLY			1 600 000,00	Compte de prêts	74 679,45	Intérêts	76 062,05	Intérêts
	P. Ricard (1)	943 962,37		Compte courant (5)			587,00	Prestations diverses
			35 482,23	Compte régularisation-passif				
EURO ÉQUIPEMENT		2 000 000,00		Compte de prêts	597,40	Charges diverses	1 225 619,85	Intérêts
			6 291 292,35	Compte courant (5)				
		341 163,84		Compte régularisation-actif				
GRANDES MARQUES CONTINENTALES	B. Cambournac (2)				328 862,02	Charges diverses		
			154 807,97	Comptes fournisseurs				
			46 333,95	Compte courant (5)				
SIFA	J. Chatin	21 416,40		Compte courant (5)				
SOCIÉTÉ DES DES PRODUITS D'ARMAGNAC	B. Cambournac (2)		285 260,42	Compte courant (5)				
SOGEQUA	F. Gérard (4)	68 336,02		Compte courant (5)				
SANTA LINA		64 339 834,55		Compte de prêts				
	P. Ricard	2 209,82		Compte courant (5)				
CIDRERIES DISTILLERIES RÉUNIES	P. Ricard (1)		2 000 000,00	Compte de prêts	13 274,08	Intérêts	269 311,30	Intérêts
	J. Hémard		1 624 067,58	Compte courant (5)			11 000,00	Prestations diverses
		105 929,59		Compte régularisation-actif				
			403,43	Compte fournisseurs				
SRBG			14 900 000,00	Compte de prêts	1 759 547,11	Intérêts	21 455,99	Prestations diverses
	P. Ricard	10 052,33		Compte régularisation-actif				
	C. Foussier		802 353,15	Compte régularisation-passif				
AUSTIN NICHOLS AND CO. INC.	P. Ricard				121 141,34	Pertes sur exercices antér.		
	C. Foussier		123 979,48	Compte fournisseurs	2 838,14	Charges diverses		
CAMPBELL AND SON LTD	P. Ricard (1)			Caution de 355 000 £				

(1) Représentant permanent de Pernod Ricard.
(2) Représentant permanent de Pernod.
(3) Représentant permanent de Ricard.
(4) Représentant permanent de Cusenier.
(5) Compensation entre les soldes des sous-comptes ouverts en comptabilité.

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices

	1977	*1978*	*1979*	*1980*	*1981*
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	433 056 720 (1)	433 056 720	433 056 720	433 056 720	439 652 320
Nombre d'actions émises	5 413 209	5 413 209	5 413 209	5 413 209	5 495 654 (2)
Nombre d'obligations convertibles en action	0	0	0	0	0
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	147 372 115	146 936 737	180 730 555	170 399 48	125 311 776
Impôts sur les bénéfices	32 289 467	39 302 923	48 902 587	0 (3)	11 807 834
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	82 120 403	75 198 750	89 420 129	85 861 435	142 970 202
Montant des bénéfices distribués	54 132 090	59 545 299	78 491 530	90 400 590	107 165 253
Résultat des opérations réduit à une seule action (2)					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	21,26	19,88	24,35	34,09	20,65
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	15,17	13,89	16,51	15,86	26,01
Dividende versé à chaque action	10,00	11,00	14,50	16,70	19,50
Personnel					
Nombre de salariés	42	34	33	45	41
Montant de la masse salariale	7 134 826	6 753 271	7 009 908	8487 222	9 914 869
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 794 102	1 689 256	1 965 033	2 467 456	2 872 220

(1) Attribution gratuite de 1 action, jouissance 1976, pour 5 actions anciennes, le 5 mai 1977.
(2) Compte tenu de l'attribution d'actions aux salariés.
(3) Abstraction faite d'un crédit d'impôt pour F 14 136 791.

Valeurs en portefeuille au 31 décembre 1981

Valeurs françaises dont la valeur d'inventaire est supérieure à F 100 000	*Nombre de titres*	*Valeur d'inventaire*
Ricard	1 574 992	440 981 240
Pernod	1 074 993	272 770 546
Cusenier	1 311 989	207 218 800
SEGM	499 990	113 779 000
JFA-Pampryl	1 917 869	97 574 746
CDR	239 777	75 645 815
SVF	289 865	53 925 732
SPBG	784 297	33 394 235
Santa-Lina	12 493	24 228 721
Besserat de Bellefon	20 829	23 143 092
Résidences de Cavalière	199 950	19 900 950
Sopagly	31 990	4 676 556
Astra Plastique	27 990	2 413 849
Soginnove	20 000	1 250 000
Salon	27 546	1 246 781
Galibert et Varon	3 958	502 062
EVC	790	417 099
GCR	3 840	357 059
Pavillon de l'Élysée	1 755	289 653
Sogeri	100	125 208
		1 373 841 144
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100 000		185 632
Participations dans des sociétés immobilières non cotées en bourse		2 392 754
Participations dans des sociétés étrangères non cotées en bourse		500 205 337
Total du portefeuille		**1 876 624 867**

Variations de situation nette

		en milliers de francs
A.	1. Situation nette à la clôture de l'exercice 1980 avant affectation	1 752 934
	2. Variation de la situation nette après affectation des résultats 1980	(4 539) (1)
	3. Situation nette à l'ouverture de l'exercice 1981	1 748 395
B.	Variations en cours d'exercice	
	1. Augmentation du capital	6 595
	2. Augmentation des primes, réserves, provisions générales à caractère de réserve	10 388
	3. Écarts de réévaluation	(4 363)
C.	Situation nette au bilan de clôture de l'exercice 1981 avant A.G.O.	1 761 015
D.	Variation globale de la situation nette au cours de l'exercice (C — A1)	8 081

(1) Report à nouveau au 31.12.80 (12 082)
Prélèvement sur les réserves facultatives (17 950)
Dotation de la réserve spéciale des plus-values à long terme 25 493

Renseignements concernant les filiales et les participations

(chiffres en milliers de francs)

Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Pernod Ricard	*Capital*	*Réserves*	*Quote-part du capital*	*Valeur d'inventaire*	*Prêts ou avances*	*Chiffre d'affaires hors taxes*	*Résultat net*	*Dividendes encaissés*
Filiales								
Ricard, 62, rue Hélène-Muller - Thiais	157 500	435 495	99,99	440 981	15 152	2 198 105	124 319	70 875
Austin Nichols, 1290, avenue of the Americas - New York	–	481 505	95,24	411 893	–	377 342	43 110	–
Pernod, 120, avenue du Maréchal-Foch - Créteil	107 500	251 036	99,99	272 770	–	1 641 953	67 073	37 625
Cusenier, 226, boulevard Voltaire - Paris	131 200	77 412	99,99	207 219	–	521 818	3 392	–
SEGM, 2, rue de Solférino - Paris	50 000	85 137	99,99	113 779	1 847	771 414	(9 289)	–
JFA, rue François-Mignotte - Nuits-St-Georges	96 812	néant (1)	99,05	97 575	–	347 395	(6 003)	–
Campbell, West-Byrehill, Kilwinning (Écosse)	51 800	26 182	99,99	83 685	–	93 338	3 289	–
Cidreries Distilleries Réunies, 102, avenue Henri-Barbusse - Colombes	12 253	71 336	97,84	75 646	–	169 778	2 267	2 398
SPBG, 142, boulevard Haussmann - Paris	20 000	46 343	98,04	33 394	–	276 256	21 666	980
Santa-Lina, route des Sanguinaires - Ajaccio	1 250	924	99,94	24 229	64 342	–	(7)	–
Besserat de Bellefon, route d'Épernay - Reims	8 500	71 324	98,02	23 143	5 563	77 011	(1 227)	417
Résidences de Cavalière - Cavalière	20 000	néant (2)	99,97	19 901	1 614	1 664	215	–
Sopagly, 5, boulevard St-Assiscle - Perpignan	3 200	11 575	99,97	4 676	–	63 810	3 232	800
Participations								
Société des Vins de France - Châteauneuf-lès-Martigues	64 500	128 033	44,94	53 926	–	1 161 781	899	

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations			
Filiales			
– françaises	3 827	2 026	
– étrangères	1 166		
Participations			
– françaises	3 158	15 000	297
– étrangères	3 461		111

(1) Report à nouveau net débiteur : 4 243.
(2) Report à nouveau net débiteur : 283.

Cautions et avals fournis par la Société au profit du Crédit National pour le compte de JFA et de SPBG respectivement pour 14 450 et 7 200.

COMPTES CONSOLIDÉS au 31 décembre 1981

Note sur la consolidation

1. Principes de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe Pernod Ricard ont été établis dans le cadre des principes définis dans le rapport du Conseil National de la Comptabilité, et, en règle générale, conformément à la troisième norme comptable internationale.

Les états financiers consolidés reprennent par intégration globale les comptes de toutes les filiales significatives dont le Groupe contrôle directement ou indirectement plus de la moitié du capital, et dont l'activité s'exerce dans le secteur des boissons.

Les sociétés importantes, dans lesquelles le groupe détient une participation mais sans y exercer les pouvoirs de direction et de contrôle ont été mises en équivalence, en ne retenant que la part d'actif net et de résultats correspondant au pourcentage de leur capital détenu par la société-mère.

Les sociétés étrangères, filiales de la SEGM et de Campbell, ont fait l'objet d'une sous-consolidation préalable. Le périmètre de sous-consolidation de ces sous-filiales a été limité aux sociétés (ou groupe de sociétés) dont le chiffre d'affaires est au moins égal à 10 %. de celui de la société-mère. Toutes ces sous-filiales ont été consolidées par intégration globale, les pourcentages de détention étant égaux ou proches de 100 %.

Austin Nichols a été consolidée en 1981 sur la base des états financiers sociaux après prise en compte des effets de la réévaluation. Les résultats 1980, établis avant réévaluation, ont été retraités en conséquence, et sont comparables à ceux de 1981.

2. Le champ de la consolidation :

Par rapport à l'exercice précédent, le périmètre de consolidation s'est agrandi de la société Grande Limonaderie de Vichy et de sa filiale la société Vichissoise de Boissons Gazeuses, concessionnaire de Coca-Cola pour la région centre.

3. Méthodes de consolidation :

Les comptes des sociétés françaises ont été consolidés sur la base des états financiers proposés aux assemblées d'actionnaires de chacune des sociétés.

Les transactions entres sociétés consolidées, et les comptes réciproques ont été éliminés.

La charge fiscale de chacune des sociétés françaises n'a pas été retraitée. Toutefois, le groupe Pernod Ricard est soumis depuis le 1er janvier 1977 au régime de l'intégration fiscale pour les filiales françaises détenues à plus de 95 %. La charge fiscale du Groupe a donc été établie en application de ce régime.

Les dividendes reçus des filiales et participations consolidées ont été éliminés pour la détermination des résultats.

Les pertes et profits de change sont enregistrés aux comptes de résultats dans le poste autres pertes et profits.

Cependant, la perte de change potentielle dégagée sur les emprunts à long terme de 30 millions de dollars dans les comptes de Pernod Ricard, a été étalée dans les comptes consolidés, sur la durée de vie de ces emprunts. La part non imputable à l'exercice a été portée à un compte transitoire à l'actif du bilan, conformément aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité relatives au projet de plan comptable des sociétés holdings. Cette disposition permet de ne pas altérer la signification des résultats par l'intervention de pertes et profits de change non réalisés. Par rapport à l'enregistrement immédiat des différences de change, cette méthode a pour effet de majorer le résultat net de l'exercice de F 11 922 000.

4. Autres retraitements :

□ Les comptes des sociétés étrangères ont été consolidés sur la base des états financiers sociaux retraités selon les principes suivants :
- les fonds de commerce sont évalués au prix d'achat, les frais d'établissement sont amortis linéairement sur une durée de quatre ans,
- les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au prix de revient d'origine. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire.

□ Les stocks et les travaux en cours sont évalués au prix de revient ou au prix de marché si ce dernier est inférieur au prix de revient.

La valorisation des stocks courts est faite sur la base d'un coût moyen pondéré qui compte tenu de leur rotation rapide est proche du prix de revient actuel.

Les stocks longs (whisky, cognac, armagnac et calvados) sont évalués lots par lots à leur coût réel.
□ Les prix de cessions internes de marchandises entre sociétés du Groupe sont normalement fixés de façon à assurer la neutralité des cessions sur les résultats des sociétés cédantes. Lorsque cette règle n'a pas lieu d'être appliquée, les profits internes sur stocks sont éliminés. L'impact sur les résultats de ce retraitement est toutefois limité.

5. Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :
□ les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux historiques pour les éléments comptabilisés à leur valeur d'origine (immobilisations, titres de participations, valeurs d'exploitation), et aux taux en vigueur au 31 décembre pour ceux comptabilisés à leur valeur de réalisation (trésorerie, prêts et emprunts, etc.).
On notera toutefois que la perte de change est largement compensée par la plus-value latente des actifs en dollars détenus par le Groupe.

□ les comptes de résultats sont convertis en utilisant le taux moyen de l'exercice, à l'exception des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions, et du prix de revient des ventes, qui sont convertis au taux en vigueur aux dates d'acquisition des actifs correspondants.

L'année 1981 a été marquée par une appréciation sensible

des principales monnaies par rapport au Franc. Cette revalorisation des actifs en devises détenus par le Groupe aux États-Unis (Anco), en Angleterre (Campbell, Parkington) et en Suisse (Perisem), se traduit dans les résultats par un profit de conversion, qui par rapport à la conversion des résultats au taux de clôture représente environ 28 millions de francs. Ce profit de conversion a été retranché de la marge brute d'autofinancement.

6. Différence de consolidation et survaleur :

La différence de consolidation représente principalement l'écart positif entre la part du Groupe dans la situation nette des filiales et leur prix de revient chez la mère. Elle est réduite de la valeur des titres Pernod Ricard détenus au sein du groupe.

La survaleur représente la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation.

Le poste survaleur comprend d'une part la différence de première consolidation sur les acquisitions d'Austin Nichols et des filiales de SEGM, et d'autre part les plus-values latentes sur les stocks d'eaux-de-vie à vieillissement qui n'ont pas fait l'objet de réévaluation : stocks de whisky de Campbell, et d'eaux-de-vie de cidre de Cidreries Distilleries Réunies.

Au 31 décembre 1980, Austin Nichols a procédé à une réévaluation de ses actifs qui a permis d'affecter la quasi-totalité de la survaleur initiale de 163,9 millions de francs, aux immobilisations et aux stocks d'eaux-de-vie en cours de vieillissement.

Au 31 décembre 1981, la différence de première consolidation non affectée de la société américaine représente 15,5 millions de francs.

Les années antérieures, il n'avait pas été procédé à un amortissement des survaleurs, à l'exception de celle existant chez Austin Nichols conformément aux normes américaines.

L'amortissement des survaleurs étant devenue une pratique de plus en plus courante, il a été décidé d'y procéder en 1981. Les survaleurs sont amorties linéairement sur des durées variant de 5 à 40 ans, qui correspondent aux durées de vie économique des biens auxquels elles s'appliquent : éléments incorporels, stocks longs, valeurs immobilisées...

L'impact sur le résultat du Groupe se traduit par une diminution du résultat net de 3,9 millions de francs. Pour faciliter la comparaison, les comptes de résultats de 1980 ont été retraités de la même façon.

7. Comptes de résultats consolidés :

Pour permettre l'analyse des comptes de résultats 1981 par rapport à l'année précédente, les comptes de 1980 ont été repris sur une base comparable :

- en particulier, les résultats d'Austin Nichols s'entendent après réévaluation, et les survaleurs ont été amorties en 1980 conformément à la méthode utilisée en 1981.
- enfin, les comptes de résultats 1981 comprennent pour la première fois les exploitations des sociétés concessionnaires de Coca-Cola pour la région Centre.

Liste des sociétés consolidées

Pernod Ricard	Société-mère	*intégration globale*
Ricard	100,00	*intégration globale*
Pernod	100,00	*intégration globale*
SEGM	100,00	*intégration globale*
Cusenier	100,00	*intégration globale*
Austin Nichols	95,24	*intégration globale*
JFA	99,90	*intégration globale*
SPBG	98,04	*intégration globale*
CDR	97,84	*intégration globale*
SRBG	50,00	*intégration globale*
Campbell	100,00	*intégration globale*
Besserat de Bellefon	98,04	*intégration globale*
Sopagly	100,00	*intégration globale*
Euro-Équipement	100,00	*intégration globale*
GMC	99,28	*intégration globale*
SPA	99,89	*intégration globale*
Santa Lina	100,00	*intégration globale*
SIFA	100,00	*intégration globale*
GJFF	100,00	*intégration globale*
EVC	99,00	*intégration globale*
Sogéqua	100,00	*intégration globale*
GLV	72,55	*intégration globale*
Grands Champagnes de Reims	47,68	*mise en équivalence*
SVF	44,94	*mise en équivalence*

Avis des Commissaires aux Comptes

Nous avons examiné la situation et les comptes de résultats consolidés au 31 décembre 1981 établis par la Société Pernod Ricard.

Les principes de consolidation énoncés ci-dessus sont conformes aux méthodes généralement admises en la matière et nous avons vérifié par sondages qu'ils étaient correctement appliqués.

Les principes retenus, tels qu'exposés dans la note sur la consolidation, permettent l'élargissement ultérieur du champ de consolidation – tout en maintenant les sociétés antérieurement consolidées auxquelles s'ajoute G.L.V. pour 1981 – et le respect en matière de retraitement de la neutralité des cessions internes au Groupe.

Dans un but d'homogénéité, l'amortissement des survaleurs a été étendu à l'ensemble des sociétés consolidées.

En conséquence, nous pensons que la situation et les comptes de résultats consolidés au 31 décembre 1981 reflètent avec sincérité la situation du groupe Pernod Ricard.

Paris, le 4 mai 1982.

Les Commissaires aux Comptes

Jean DELQUIÉ

Société d'Expertise Comptable
André et Louis GENOT

Situation consolidée

(en milliers de francs)

1980(*)	**Actif**	*Valeur brute*	*Amortissements ou provisions*	*Valeur nette*
1 225	**Frais d'établissement**	**2 200**	**1 874**	**326**
1 414 660	**Immobilisations**	**2 201 675**	**744 565**	**1 457 110**
160 176	Terrains	158 711	2 099	156 612
312 856	Constructions	519 811	193 924	325 887
318 229	Matériel, mobilier, installations	790 786	466 347	324 439
137 356	Emballages commerciaux	220 449	71 620	148 829
439 892	Immobilisations incorporelles	446 790	2 215	444 575
9 744	Autres immobilisations	18 315	8 360	9 955
36 407	Immobilisations en cours	46 813	–	46 813
27 946	**Survaleur**	**51 790**	**20 471**	**31 319**
222 859	**Autres valeurs immobilisées**	**246 051**	**7 785**	**238 266**
34 044	Prêts à plus d'un an	46 379	359	46 020
88 239	Titres consolidés par mise en équivalence	88 487	–	88 487
97 655	Autres titres de participation	108 091	7 418	100 673
2 921	Dépôts et cautionnements	3 094	8	3 086
1 399 446	**Valeurs d'exploitation**	**1 398 636**	**4 860**	**1 393 776**
1 285 979	**Valeurs réalisables et disponibles**	**1 695 367**	**57 478**	**1 637 889**
10 698	Fournisseurs	13 800	–	13 800
591 140	Clients	744 240	46 297	697 943
147 580	Autres débiteurs	153 807	5 167	148 640
46 080	Compte de régularisation actif	59 436	–	59 436
5 869	Prêts à moins d'un an	59 283	6 000	53 283
460 272	Effets à recevoir	571 177	–	571 177
13 349	Chèques et coupons à encaisser	5 045	–	5 045
279	Titres de placement	294	14	280
9 631	Banques et C.C.P.	85 701	–	85 701
1 081	Caisse	2 584	–	2 584
4 352 115	**Total actif**	**5 595 719**	**837 033**	**4 758 686**

(*) le bilan 1980 a été retraité afin d'être comparable.

Variations de situation nette consolidée

(en milliers de francs)	
Situation nette consolidée à la clôture de l'exercice 1980	2 298 666
Incidence des changements de méthode sur la situation nette	(24 353)
Situation nette d'ouverture	2 274 313
Dividendes payés aux actionnaires	(80 790)
Augmentation du capital	6 595
Augmentation des primes d'émission	10 106
Variation de la prime de fusion	282
Mouvement net des provisions réglementées	39 929
Mouvements de la réserve et de la provision spéciale de réévaluation	(12 630)
Différence de conversion sur situations nettes des filiales étrangères	23 278
Autres mouvements	919
Situation nette consolidée avant résultat à la clôture de l'exercice 1981	2 262 002
Résultat de l'exercice 1981	300 280
Situation nette consolidée à la clôture de l'exercice 1981)	2 562 282

Impact sur 1980 des changements de méthodes de consolidation

Les états financiers 1980 ont été retraités des opérations de consolidation nouvelles, principalement l'affectation de la survaleur d'Austin Nichols et l'amortissement des survaleurs résiduelles.

Ces retraitements ont l'impact suivant sur les postes du bilan :

Immobilisations	31 198
Survaleur	(171 460)
Valeurs d'exploitation	110 039
Valeurs réalisables et disponibles	7 774
TOTAL ACTIF	(22 449)
Situation nette	(24 353)
Intérêts hors groupe	(302)
Dettes à long terme	(11 431)
Dettes à court terme	13 637
TOTAL PASSIF	(22 449)

1980(*)	Passif	1981
2 274 313	**Situation nette du Groupe**	**2 562 282**
433 057	Capital	439 652
1 278 640	Réserves et report à nouveau	1 321 363
312 786	Différence de consolidation	500 987
249 830	Droits du Groupe dans les résultats	300 280
50 740	**Intérêts hors Groupe**	**62 038**
44 458	dans la situation nette	52 585
6 282	dans les résultats	9 453
3 579	**Subventions d'équipement**	**4 631**
72 185	**Provisions pour pertes et charges**	**124 456**
332 117	**Dettes à long et moyen terme**	**214 217**
108 873	**Consignation d'emballages**	**119 748**
1 510 308	**Dettes à court terme**	**1 671 314**
264 157	Fournisseurs	269 475
4 848	Clients	7 551
374 311	Autres créanciers	388 506
190 089	Compte de régularisation passif	222 364
153 627	Emprunts à moins d'un an	171 870
118 038	Effets à payer	120 836
405 238	Banques	490 712
4 352 115	**Total passif**	**4 758 686**

(*) le bilan 1980 a été retraité afin d'être comparable.

Tableau de financement consolidé

(en milliers de francs)

		Fonds de roulement		Besoin en fonds de roulement		Trésorerie
Situation au 1er Janvier 1981 :		**1 175 117**		**1 703 773**		**(528 656)**
	Opérations de l'exercice :	*Emplois*	*Ressources*	*Variations des biens*	*Variations des financements*	*Variation de trésorerie*
Exploitation	Excédent brut d'exploitation		900 204			
	Eléments hors exploitation	73 311	48 221			
	Variation des stocks			(5 670)		
	Clients et comptes rattachés			214 485		
	Autres valeurs réalisables			14 936		
	Fournisseurs et comptes rattachés				5 014	
	Autres dettes d'exploitation				46 470	
	Solde A :	**875 114**		**172 267**		**702 847**
Répartition	Prêteurs : frais financiers nets	117 589				
	Etats : impôt sociétés	266 741				
	Personnel : participation	36 668				
	M.B.A. : 454 116 Marge brute d'autofinancement = solde A – Répartition					
	Solde B :	**(420 998)**				**(420 998)**
Investissement	Investissements en immobilisations	223 004				
	Investissements financiers	27 195				
	Désinvestissements en immobilisations		39 201			
	Désinvestissements financiers		11 788			
	Solde C :	**(199 210)**				**(199 210)**
Financement	Distribution du dividende 80	80 790				
	Différence de conversion sur situation nette		23 278			
	Différence de conversion sur résultat		28 608			
	Intérêts hors groupe		1 517			
	Augmentation des fonds propres		11 417			
	Diminution des dettes à long terme	117 900				
	Augmentation des autres dettes à plus d'un an		64 198			
	Solde D :	**(69 672)**				**(69 672)**
Situation au 31 décembre 1981 :		**1 360 351**		**1 876 040**		**(515 689)**

Compte de résultat consolidé 1981

(en milliers de francs)

	1980(*)	*1981*	*Variation en %*
Chiffre d'affaires hors T.V.A.	**6 115 678**	**6 436 095**	**+ 5,2**
Droits et taxes	(2 464 865)	(2 172 168)	
Chiffre d'affaires hors droits et taxes	**3 650 813**	**4 263 927**	**+ 16,8**
Achats consommés	(1 307 748)	(1 510 032)	
Marge brute	**2 343 065**	**2 753 895**	**+ 17,5**
Autres produits	46 434	36 559	
Revenu brut	**2 389 499**	**2 790 454**	**+ 16,8**
Frais de personnel	(807 677)	(946 763)	+ 17,2
Autres charges	(863 022)	(943 487)	+ 9,3
Frais et produits financiers	(91 654)	(117 589)	+ 28,3
Amortissements	(119 350)	(132 734)	+ 11,2
Amortissements provenant de la réévaluation	(6 656)	(6 145)	− 7,7
Résultat d'exploitation	**501 140**	**643 736**	**+ 28,5**
Provisions hors exploitation	(1 255)	(25 416)	
Mouvement des provisions pour investissement	(5 269)	331	
Mouvement des provisions pour hausse de prix	(1 582)	(40 588)	
Provisions pour participation légale	(31 417)	(36 668)	
Plus et moins-values de cession d'actifs	32 964	47 218	
Autres pertes et profits exceptionnels ou antérieurs	12 540	(13 142)	
Résultat avant impôts	**507 121**	**575 471**	**+ 13,5**
Impôts sur les sociétés	(251 628)	(266 741)	
Résultat net des sociétés intégrées	**255 493**	**308 730**	**+ 20,8**
Résultat des sociétés mises en équivalence	619	1 003	
Résultat net consolidé	**256 112**	**309 733**	**+ 20,9**
Droit des tiers dans les résultats	(6 282)	(9 453)	
Part du groupe dans les résultats	**249 830**	**300 280**	**+ 20,2**

Résultat net consolidé	256 112	309 733	+ 20,9
Amortissements (hors réévaluation)	114 276	132 734	
Mouvement net des provisions réglementées	6 851	40 257	
Différence de conversion	(1 264)	**(28 608)	
Marge brut d'autofinancement	**375 975**	**454 116**	**+ 20,8**

** Le résultat 1980 a été retraité afin d'être comparable.*
*** Se reporter au paragraphe 5 de la note sur la consolidation.*

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, lecture entendue du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes concernant l'exercice 1981 clos le 31 décembre 1981, et après que lui aient été présentés le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits et le bilan afférents à cet exercice, et faisant apparaître un solde bénéficiaire de F 142 970 201,79 :

– approuve, tels qu'ils sont présentés, ces comptes et bilan et toutes les opérations qu'ils traduisent ;

– ratifie le virement au compte "Primes de fusion" d'une provision pour impôt de F 282 082,91 devenue sans objet et qui avait été antérieurement constituée par prélèvement sur les primes de fusion.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration dans son rapport et :

fixe à F 19,50 pour chacune des 5 495 654 actions de F 80 nominal divisant le capital social, soit ensemble à F 107 165 253,00 le dividende total de l'exercice ouvrant droit à un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de F 9,75 par action ;

– décide que ce dividende sera mis en paiement à compter du 18 juin 1982 contre estampillage des certificats nominatifs ou contre remise, pour les actions au porteur, du coupon n° 47 et ce, pour le montant sus-indiqué de F 19,50 par action diminué de l'acompte de F 7,50 mis en distribution le 15 janvier 1982.

L'Assemblée Générale constate que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercices	*Nombre d'actions*	*Montant net*	*Avoir fiscal*	*Revenu global*
1978	5 413 209	F 11,00	F 5,50	F 16,50
1979	5 413 209	F 14,50	F 7,25	F 21,75
1980	5 413 209	F 16,70	F 8,35F	F 25,05

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant sur le rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes, en application des dispositions légales en la matière, approuve les conventions visées dans ce rapport et intervenues ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 1981.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 1981 et spécialement à la succession de M. Gaston Bourgeat, Administrateur décédé au cours de cet exercice.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale réélit en qualité d'Administrateurs, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1987 : M. François Gérard et M. Arthur Veil-Picard, Administrateurs sortants.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.

S.D.E. CONSEILS EN INFORMATION - 64, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - 75009 PARIS ☎ 285.71.11

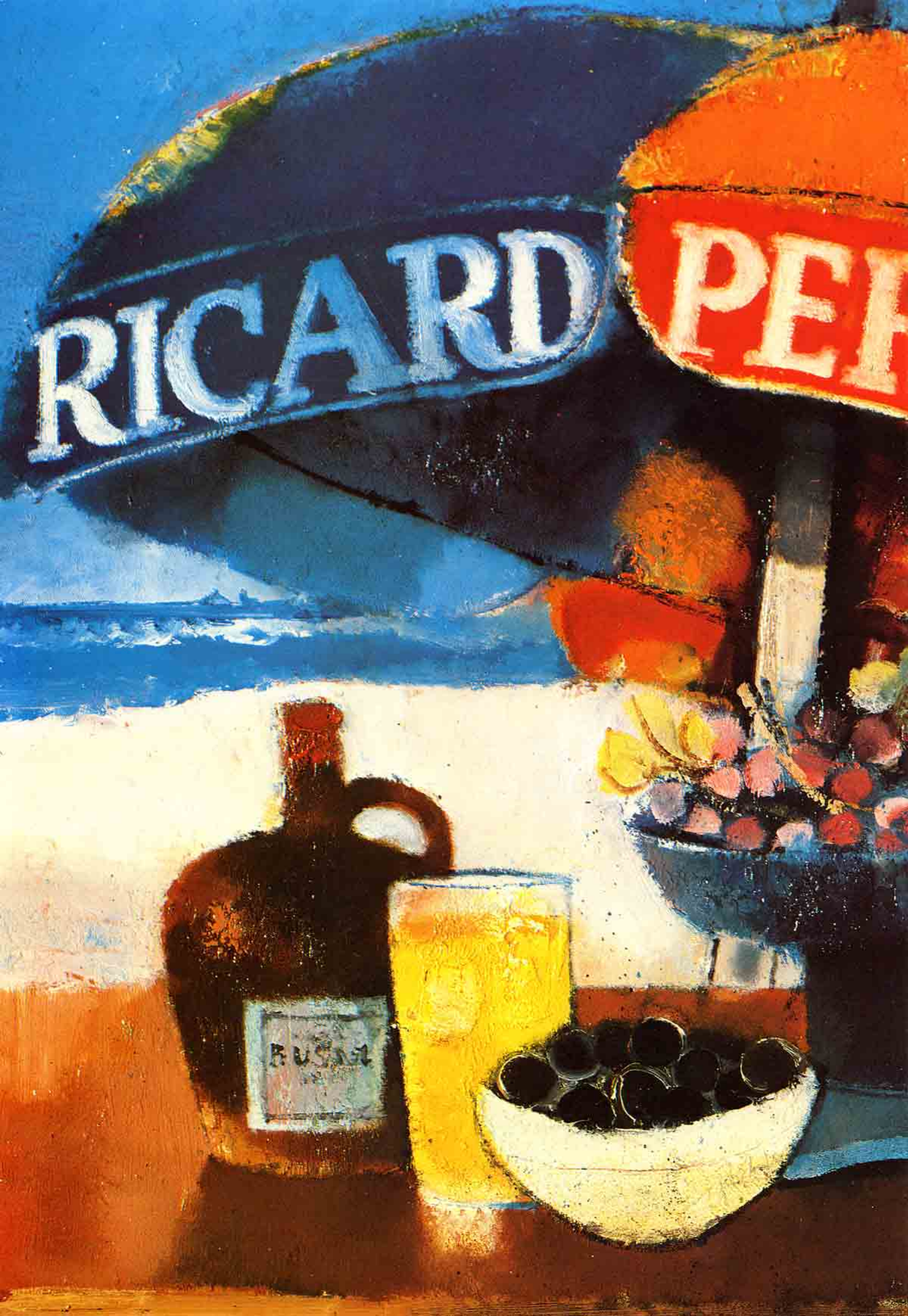
RICARD
PE